

# L'écho du Brivet

*Sainte Anne sur Brivet*



# L'accueil périscolaire, restaurant scolaire, salle associative, hall d'entrée et bibliothèque

Rue des Pinsons  
5 janvier

Panneaux solaires thermiques

Début de la pose du bardage  
19 octobre

Hall d'entrée

Salle des associations et APS

Restaurant scolaire

Accueil périscolaire

Bibliothèque

Rue des Pinsons  
18 décembre

Rue du Mortier Plat



## Le Mot du Maire

Le conseil municipal et moi-même vous présentent leurs vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel pour vous-même, vos proches, des vœux de renforcement des relations humaines que nous tissons les uns envers les autres.

Une vie n'étant qu'une étincelle dans l'éternité du temps, essayons de jeter des passerelles pour nous unir, plutôt que de creuser des fossés qui nous divisent...

**Bonne et heureuse année**  
**Le Maire, Philippe BELLIOT**



### Sommaire

<b>Informations municipales</b>	<b>4</b>
<b>Intercommunalité</b>	<b>12</b>
<b>Du côté des écoles</b>	<b>14</b>
<b>Associations</b>	<b>22</b>
<b>Informations générales</b>	<b>30</b>

## La Parole aux enfants

LE VENDREDI 14 OCTOBRE LES ÉLÈVES DE CM1 ET CM2 SE SONT RETROUVÉS POUR DES ÉLECTIONS PARTICULIÈRES : LE PREMIER **CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS** DE SAINTE-ANNE



Après une courte campagne électorale, le rendez-vous aux urnes a eu lieu à la salle polyvalente dans les mêmes conditions qu'une élection adulte.

**Six CM1 ont été élus pour 3 ans :** Hugo Agnan, Eugénie Beugeard, Maxence Legentilhomme, Dylan Libeau, Mathis Roinsard et Thomas Saleh,

**avec deux suppléants :** Laura Chouteau et Léon Vallée.

**Six CM2 ont été élus élus pour 2 ans :** Lisa Adrouche, Léo Bernard, Charline De Lil, Noé Douaud, Jules Fleury et Yoram Leroy,

**avec deux suppléants :** Paulin Guyot et Lénéaïg Pelliet.

Lors de la réunion plénière du 22 octobre, sous la présidence de Philippe Belliot, ces jeunes conseillers ont pris leur

nouvelle fonction. Durant leur mandat, ils vont participer à la vie de la commune, faire des propositions mais également les concrétiser par des actions directes sur le terrain, représenter les jeunes de la commune et s'exprimer en leur nom.

C'est encadré par Nadine Couëron et Michel Vatre que les deux commissions créées ont commencé à se réunir :

- Une commission environnement
- Une commission pêche

Les deux groupes vont également travailler à la recherche d'un logo qui sera l'image du CME de Sainte-Anne-sur-Brivet.

**BIENVENUE A CETTE JEUNE EQUIPE D'ÉLUS**

Directeur de la publication : M. le Maire  
Tirage : 1 200 exemplaires  
Réalisation : IDA L'Imprimerie 02 40 58 31 03  
www.ida-imprimerie.com  
Imprimé sur papier recyclé  
avec des encres végétales



## PERMANENCES du Maire et des Adjointes

Janvier à juin 2012

### LE MAIRE :

Les samedis matins suivants de 9h30 à 11h30 :

- Samedi 7 janvier
- Samedi 28 janvier
- Samedi 18 février
- Samedi 10 mars
- Samedi 31 mars
- Samedi 21 avril
- Samedi 12 mai
- Samedi 2 juin
- Samedi 23 juin

ou sur rendez-vous le lundi et le jeudi matin.

### LES ADJOINTS :

Les samedis suivants de 11h00 à 12h00

#### • Jean-Pierre MEIGNEN

1<sup>er</sup> Adjoint : Finances, Communications, Administration générale  
14 janvier – 3 mars – 28 avril – 16 juin

#### • Thierry GRIERE

2<sup>ème</sup> Adjoint : Affaires Sociales, Associations sports et culture  
21 janvier – 17 mars – 5 mai – 30 juin

#### • Didier MEIGNEN

3<sup>ème</sup> Adjoint : Urbanisme, Locaux municipaux  
4 février – 24 mars – 19 mai

#### • Thierry NOBLET

4<sup>ème</sup> Adjoint : Affaires Agricoles, Voiries, Personnel technique  
11 février – 7 avril – 26 mai

#### • Joël BEAUGEARD

5<sup>ème</sup> Adjoint : Affaires scolaires et périscolaires, restauration scolaire  
25 février – 14 avril – 9 juin

**Pour des raisons d'organisation, il est demandé de prendre rendez-vous à la Mairie pour toute rencontre avec le Maire ou les Adjointes.**

## Votre Mairie



6, rue de l'Etang  
Tél. 02 40 88 14 09  
Fax. 02 40 91 80 64

Internet :

[www.mairie-sainte-anne-sur-brivet.fr](http://www.mairie-sainte-anne-sur-brivet.fr)

Courriel :

[mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr](mailto:mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Le jeudi : 9h à 12h

Le vendredi : 9h - 12h et de 14h - 16h30

Le samedi : 9h - 12h

### SERVICES ADMINISTRATIFS :

- Jean-Marc LE JELOUX secrétaire général
- Gwénaëlle CHEVRIER : Accueil, Urbanisme, Etat civil, Affaires générales
- Adèle JOLY : Restauration scolaire, CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), Secrétariat du SIAHB (syndicat d'assainissement)
- Annie EONNET : Comptabilité, Paies, Elections, Cimetière.

### SERVICES TECHNIQUES :

- Pascal PERIO, responsable
- Thierry TURCAUD,
- Nicolas EMERLOT,
- Fabien VIGNARD et Clément BERRANGER (en arrêt travail).

### SERVICES AUX ÉCOLES :

- Restauration Scolaire : Michelle MAGRE, Monique ORAIN, Séverine SALEH, Carole VIGNOT.
- Ecoles : Sylvie EVAIN, Laurence LE ROUX, Claudie MEIGNEN, Annie CASIMIR.

### L'AGENCE POSTALE :

- Nadine BAUWENS 02 40 91 82 57

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Le samedi de 9h à 11h.



## Naissances

<b>Taho JOUBIN</b> 3, Le Nuble	10 juillet
<b>Tyam BONNET</b> 15 bis, rue de la Vallée	20 juillet
<b>Oriane NIVEAU</b> 33, Le Perrin	26 juillet
<b>Romane GLOTIN</b> 45, Coisnongle	1 août
<b>Rudy BOUVRON</b> 11, Les Haies	5 août
<b>Juliette DERIANO</b> 4, Binard	13 août
<b>Keryan DAVID</b> 56, Hessin	18 août
<b>Noé RICHARD</b> 7, Route des Moiries	29 août
<b>Aelys MARCHALOT</b> 1, La Ville Beauchette	4 septembre
<b>Titouan MAHE</b> 32, La Ville Beauchette	7 septembre
<b>Lucas LOYER</b> 14, Le Perrin	9 septembre
<b>Mathéo ROCHER</b> 49, Le Perrin	21 septembre
<b>Charly ROLLAIS</b> 36, Le Champ Blanc	27 septembre
<b>Lilou COURTOIS</b> 3, La Grandville	6 octobre
<b>Louka COURTOIS</b> 3, La Grandville	6 octobre
<b>Alice LEGENDRE</b> 9, La Prée	17 octobre
<b>Thélia HAVARD</b> 69, La Maigrerie	18 octobre
<b>Swann MAINGUET</b> 47, Coisnongle	25 octobre
<b>Axel CHUPIN</b> 1, Le Perrin	11 novembre
<b>Soane JACQ</b> 32, La Maigrerie	15 novembre
<b>Jayson OHEIX</b> 16, Les Haies	16 novembre
<b>Mathis CUSSONNEAU</b> 28, Le Champ Blanc	26 novembre
<b>Hugo VAUQUENU</b> 41, Le Champ Blanc	7 décembre
<b>Enzo LEGUEBE WESTER</b> 9, rue de La Fontaine	23 décembre
<b>Marion TRUCHON</b> 4, rue des Frênes	25 décembre

## Nos Joies et nos peines

### Mariage

<b>M. CAILLON Syrius</b>	2 juillet
<b>Melle LEGENTILHOMME Barbara</b>	
<b>M. LUCAS Bruno</b>	15 juillet
<b>Melle COUTURET Christelle</b>	
<b>M. L'HARIDON Yvon</b>	16 juillet
<b>Melle BERRANGER Agnès</b>	
<b>M. SURGET Jérémy</b>	30 juillet
<b>Melle CADIET Corinne</b>	
<b>M. MORISSEAUX Jonathan</b>	13 août
<b>Melle DECURE-CAJAL Elodie</b>	

### Décès

<b>M. CHAPLAIS Henri</b>	75 ans
21, La Gourhandais	14 juillet
<b>M. CADIO Emmanuel</b>	74 ans
20, La Miretterie	6 août
<b>Mme COUËTEMEUR</b>	
<b>Germaine</b>	82 ans
1, La Gouërie	14 août
<b>M. BEN ABID Mohamed</b>	70 ans
38, La Grandville	30 septembre
<b>Melle GERARD Alexandra</b>	31 ans
35, La Maigrerie	25 octobre
<b>Mme BOMPOIL Marguerite</b>	
<b>épouse MORICE</b>	81 ans
13, La Gouërie	1 novembre
<b>M. ALLAIN Michel</b>	69 ans
53, Hessin	16 novembre
<b>M. CRIAUD Louis</b>	88 ans
10, Rue des Ecobuts	16 novembre
<b>Melle MORICE Marie</b>	88 ans
30, La Miretterie	25 novembre
<b>M. THOMAS Jacques</b>	50 ans
52, La Gouërie	30 novembre
<b>Mme LEGENTILHOMME</b>	
<b>épouse CADIO Marie</b>	73 ans
20, La Miretterie	18 décembre



## Tarifs communaux 2012

Vote du conseil, lors de la séance du 19 décembre 2011

### PARTICIPATIONS AUX ÉCOLES POUR L'ANNÉE 2012

<b>Participation aux dépenses de fonctionnement</b> par an des élèves de Sainte-Anne-sur-Brivet scolarisés en <b>classe spécialisée hors commune.</b>	<b>583,56 €</b>
<b>Participation aux fournitures scolaires</b> des enfants de <b>Sainte-Anne-sur-Brivet</b> fréquentant les écoles primaires de la commune et des classes spécialisées hors communes.	<b>39.81 € /an /élève</b>
<b>Participation aux frais de matériel pédagogique</b> des enfants de <b>Sainte-Anne-sur-Brivet</b> fréquentant l'école Jean De La Fontaine.	<b>13,08 €/ an / élève</b>
<b>Participation au projet éducatif</b> des enfants de <b>Sainte-Anne-sur-Brivet</b> fréquentant les écoles primaires de la commune.	<b>15.56 € /an /élève</b>
<b>Participation par enfant et par jour pour les classes de découverte</b> (subvention limitée à 1 classe par école par an), 7 jours maximum, 30 élèves maximum, non reportable d'une année sur l'autre si non programmé.	<b>4.77 €</b>

Lors du conseil du 11 juillet 2011 le montant de forfait communal versé dans le cadre du contrat d'association, pour l'année scolaire 2011-2012, a été réactualisé à 583.56 € (somme versée pour l'année et par enfant domicilié à Sainte-Anne-sur-Brivet fréquentant l'école Saint-Michel).

### SALLE POLYVALENTE

Tarifs appliqués au 1<sup>er</sup> janvier 2012

#### Habitants de la commune

	Salle annexe D	Salle principale 1/3	Salle principale 2/3	Salle complète 3/3	Salle complète et salle annexe
Réunion (moins de 2h) (sans cuisine)	19.90	19.90	39.80	59.70	79.60
Réunion (demi journée) (sans cuisine)	37.80	37.80	75.60	113.40	151.20
Réunion journée (sans cuisine)	76.90	76.90	153.80	230.70	307.60
Vin d'honneur	65.40	65.40	85.20	105.10	125.00
Bal, soirée, 1/2 journée	130.70	130.70	170.50	210.30	250.10
Journée	183.80	183.80	276.60	369.50	462,20
2 jours	275.60	275.60	414.90	554.10	693.30

#### Habitants hors commune

	Salle annexe	Salle principale 1/3	Salle principale 2/3	Salle complète 3/3	Salle complète et salle annexe
Réunion (moins de 2h) (sans cuisine)	34.80	34.80	69.60	104.40	139.20
Réunion (demi journée) (sans cuisine)	66.10	66.10	132.30	191.00	257.10
Réunion journée (sans cuisine)	134.60	134.60	269.20	403.80	538.40
Vin d'honneur	114.40	114.40	149.20	184.00	218.80
Bal, soirée, 1/2 journée	228.70	228.70	298.40	368.00	437.60
Journée	321.60	321.60	484.00	646.40	808.90
2 jours	482.30	482.30	726.00	969.60	1213.30
Forfait vaisselle pour tous	15	15	30	45	45

Les associations de Sainte-Anne-sur-Brivet (loi 1901) utilisent la salle polyvalente à titre gratuit

## CIMETIÈRE - COLUMBARIUM

Tarifs appliqués au 1<sup>er</sup> janvier 2012

<b>Concession Cimetière</b>	15 ans	<b>69 €</b>	30 ans	<b>146 €</b>
<b>Concession Columbarium</b>	15 ans	<b>386 €</b>	30 ans	<b>577 €</b>

## CANTINE

La restauration scolaire est assurée par la société RESTECO depuis septembre 2008. Sachant que la vente des repas est loin de couvrir les dépenses de fonctionnement de ce service et d'une hausse des prix des produits alimentaires, le Conseil Municipal a décidé une augmentation de 2.5 %. Tarifs appliqués au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

<b>Repas enfant de maternelle</b>	<b>3.14 €</b>
<b>Repas enfant du CP au CM2</b>	<b>3.32 €</b>
<b>Repas Adulte</b>	<b>4.47 €</b>

## UTILISATION DU DOMAINE COMMUNAL

Tarifs appliqués au 1<sup>er</sup> Janvier 2012

<b>Occupation du domaine public devant les restaurants et les cafés</b>	Longueur ≤ 8 m	<b>11.20 € par mois</b>
<b>Camion Vente alimentaire</b>	Par occupation	<b>5.20 € ou 6.20 € avec branchement électrique.</b>
<b>Camion Outillage, Marchandise</b>	Occasionnelle	<b>26.00€</b>

## APS (Accueil Périscolaire)

Lors du Conseil Municipal du 19 décembre 2011, les tarifs de l'APS et du ALSH (fixés par 1/2 heure) ont été revalorisés de 2 %. Tarifs appliqués au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Quotient Familial (QF)	CAF/MSA	Autres régimes
Inférieur 550	<b>0.78 €</b>	<b>1.14 €</b>
de 551 à 700	<b>0.99 €</b>	<b>1.29 €</b>
de 701 à 850	<b>1.10 €</b>	<b>1.45 €</b>
de 851 à 1000	<b>1.21 €</b>	<b>1.60 €</b>
de 1001 à 1150	<b>1.33 €</b>	<b>1.71 €</b>
supérieur à 1150 et extérieur commune	<b>1.45 €</b>	<b>1.85 €</b>

## ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

QF	CAF/MSA		Autres régimes	
	Tarif 1/2j	Tarif journée	Tarif 1/2j	Tarif journée
Inférieur 550	<b>4.18 €</b>	<b>7.28 €</b>	<b>5.84 €</b>	<b>10.58 €</b>
de 551 à 700	<b>4.82 €</b>	<b>8.57 €</b>	<b>6.53 €</b>	<b>11.92 €</b>
de 701 à 850	<b>5.25 €</b>	<b>9.424 €</b>	<b>6.85 €</b>	<b>12.60 €</b>
de 851 à 1000	<b>5.68 €</b>	<b>10.29 €</b>	<b>7.20 €</b>	<b>13.28 €</b>
de 1001 à 1150	<b>6.11 €</b>	<b>11.14 €</b>	<b>7.65 €</b>	<b>14.18 €</b>
supérieur à 1150	<b>6.54 €</b>	<b>11.89 €</b>	<b>8.17 €</b>	<b>14.87 €</b>

## Repas des Aînés

Le samedi 24 septembre 2011, 119 aînés ont répondu présent au repas de la municipalité préparé par les « Rives du Brivet ». L'ensemble des conseillers était convié avant le repas pour partager un moment avec les Aînés.

Sur la photo, le maire, Philippe Belliot est entouré de la doyenne Thérèse Turpault 95 ans, du doyen Louis Oheix 90 ans, de Thierry Grière adjoint aux affaires sociales, et de Cloé, Guillaume, Florentin, Manon et Mathilde. Ces cinq jeunes, âgés de 14 ans, ont participé au service des repas pour le plus grand plaisir des convives qui ont su les récompenser.

Pour les personnes de plus de 75 ans ainsi que nos aînés en maison de retraite, qui n'ont pu participer au repas, un colis leur a été distribué par les conseillers avant les fêtes de fin d'année.



## Charte de l'habitant pour la promotion des alternatives aux pesticides

### Encourager les jardiniers dans la réduction des pesticides

Les élus, soucieux de la qualité de vie du territoire, se sont impliqués en 2011 dans la concertation animée par le CPIE Loire Océane en partenariat avec le Parc naturel régional de Brière et le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Brivet, visant la **création d'une Charte des Habitants pour la promotion des alternatives aux pesticides**. 20 réunions de travail ont été organisées sur le Bassin, permettant de recueillir la perception des habitants, associations et communes pour **faire de cette charte un outil adapté à tous**.

Le 16 novembre 2011, les communes avec les intercommunalités réunies en comité de pilotage ont défini ensemble la forme et le contenu de la Charte à partir des propositions du CPIE issues de cette concertation.

**Lancement : printemps 2012.**

**Objectif :** vous permettre de vous engager dans le **Jardinage au Naturel** et de **mettre en œuvre** différentes **techniques** d'éco-jardinage appliquées à votre jardin.

Ce projet prévoit de vous donner accès à des ressources, des animations, des événements.

### La diminution de l'usage des pesticides est l'affaire de tous

Votre **commune** est **impliquée** dans la réduction de l'utilisation de pesticides sur les espaces publics. En complémentarité de son engagement dans la préservation de la **qualité des eaux** et de la **santé** publique, la commune souhaite encourager la réduction de l'utilisation des pesticides chez les particuliers.

### Zoom sur les herbicides / le saviez-vous ?

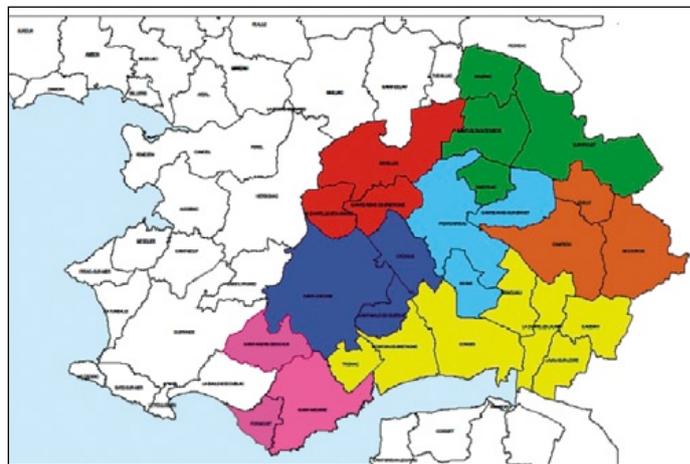
Les herbicides sont les produits phytosanitaires **les plus fréquemment détectés dans les eaux** superficielles.

Les herbicides sont destinés à tuer les plantes dont la présence n'est pas désirée à un endroit donné. Des **techniques** de jardinage permettent de **se passer** de ces substances : plantes couvre-sol, enherbement des allées, etc. Evitant en plus de laisser les sols à nu, soumis au lessivage et à l'arrivée d'herbes sauvages.

En outre, nombre des plantes qualifiées de « **mauvaises herbes** » étaient **autrefois utilisées** (vertus médicinales, cuisine, jardinage, etc.). Nous avons beaucoup à en (ré)apprendre. En outre, cette biodiversité commune est d'un grand intérêt pour accueillir la vie dans votre jardin.

### Quelques définitions

Pesticides, produits phytosanitaires... ces termes sont d'actualité. Afin d'en comprendre les enjeux, il s'agit de bien savoir ce que ces termes désignent.



« **Pesticide** » est issu de « pestis » (fléau) et « cide » (tuer). Un *pesticide* est un produit qui contient une ou plusieurs substances actives, la plupart du temps chimiques, destinées à tuer des organismes jugés indésirables. Parmi les pesticides couramment utilisés on peut citer : herbicides, insecticides, fongicides, raticides, molluscicides, bactéricides, etc.

Lorsqu'ils sont utilisés pour la protection des végétaux, ils sont appelés *produits phytosanitaires*.

« **Phytosanitaire** » est issu de « phyto » (plante) et « sanitaire ».

Pesticides et produits phytosanitaires détruisent les « mauvaises herbes » et les parasites. Mais **ils ne sont pas sans risque ! Pour la santé, la vie de votre jardin et l'environnement en général, il convient de ne pas y recourir de manière systématique.**

### Point sur la réglementation, arrêté préfectoral du 9 février 2007



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007 il est **interdit** d'appliquer des produits phytosanitaires, sous peine d'être verbalisé par la Police de l'Environnement :

- A moins d'1 mètre des berges, **fossés**, colleteurs d'eau pluviale, points d'eau, **puits**, forages, zones régulièrement inondées.
- A moins de 5 m des **ruisseaux** et des **cours d'eau**. Directement sur **avaloirs**, **caniveaux** et bouches **d'égouts**.
- Ces interdictions concernent l'ensemble des utilisateurs de produits phytosanitaires : agriculteurs, particuliers, collectivités locales et services publics.

### Contact

Pour en savoir plus sur le projet de Charte : **Contactez la Mairie.**

## Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances prévoit qu'un Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) soit établi dans chaque commune. Derrière ce sigle quelque peu abrupt se cache une réelle volonté de faciliter la vie de nos concitoyens à mobilité réduite.

Trottoirs trop étroits, obstacles incontournables : se déplacer peut devenir un véritable défi, surtout pour les personnes handicapées. Mais cela concerne aussi tout le monde : balades en poussette, bagages encombrants, béquilles après un accident.

Le cabinet d'études Mobhils a été retenu pour élaborer le PAVE de notre Commune en liaison avec la Communauté de Communes. Il est précisé que l'étendue de ce plan est limitée au bourg de Ste-Anne. Celui-ci a été approuvé par le Conseil Municipal le 28 mars 2011.

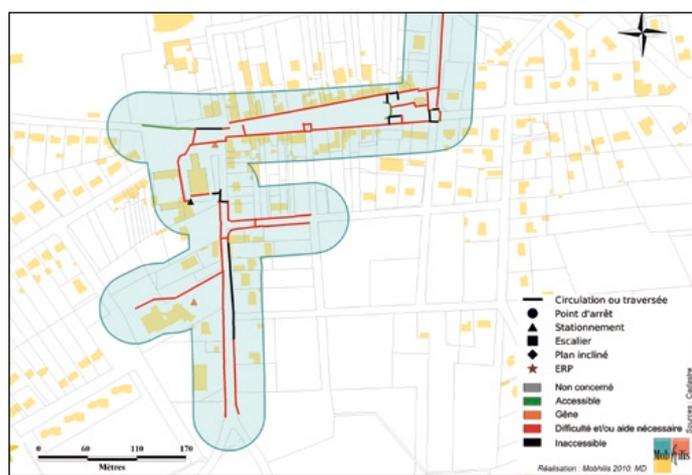
Une réunion publique d'information a d'ailleurs été organisée le 29 septembre 2011 à la salle polyvalente en présence d'une vingtaine de participants.

Ainsi, la Commune va procéder à des aménagements dans ce cadre qui définit 2 niveaux de priorité d'actions :

- aménagement rue de l'Etang et du Mortier Plat et autres travaux,
- adaptation du reste de la voirie au fur et à mesure de travaux d'aménagement ou d'entretien.

L'objectif est de rendre progressivement accessible à tous l'ensemble du bourg.

Le démarrage des premiers travaux est prévu pour le début de l'année 2012, avec un budget de 15 000 €.



## Inventaire des zones humides

Depuis l'automne 2010, la Commune procède à l'inventaire de ses zones humides et cours d'eau, en collaboration avec le cabinet EF-Etudes et en liaison avec la Communauté de communes du Pays de Pontchâteau – St-Gildas-des-Bois.

Ces recherches permettent de répertorier ces milieux afin d'en assurer la préservation et de les intégrer dans les projets d'aménagements du territoire. Ce travail sera annexé au futur Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Un groupe de travail a été créé, composé d'élus, d'exploitants agricoles et de Brivetains ayant une très bonne connaissance du territoire de la commune (chasseur, pêcheur...).

A ce jour, une consultation des exploitants agricoles a été organisée du 17 novembre au 10 décembre dernier afin de recueillir leurs observations et questions. Celle-ci s'est



clôturée par une visite de terrain le 14 décembre.

Une nouvelle consultation élargie à tous les publics aura lieu au début de l'année 2012.

Le projet d'inventaire des zones humides doit être soumis à l'approbation du Conseil Municipal au printemps prochain.

**SIAHB (Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Haut Brivet)**

## Travaux d'aménagement de la station d'épuration



*Etat actuel de la station d'épuration*

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Haut Brivet (SIAHB) qui regroupe les communes de CAMPBON et QUILLY de la communauté de communes « Loire et Sillon » et la commune de Sainte-ANNE-sur-BRIVET de la Communauté de Communes « Pays de Pontchâteau-St-Gildas-des-Bois » a la compétence « **Assainissement Collectif** » sur ces 3 communes qui font partie intégrante du grand bassin versant Brière-Brivet. Le principe est la délégation par affermage du service public des eaux usées. Le syndicat se compose de 9 élus (3 élus par commune), Ste-Anne est représentée au sein du syndicat par Didier Meignen, Thierry Noblet et Philippe Belliot.

La station d'épuration est située à l'entrée du bourg de Sainte-Anne-sur-Brivet. Sa capacité est d'environ 36 000 équivalents habitants. Elle fonctionne actuellement à environ 25 000 - 26 000 équivalents habitants. Elle possède un poste de refoulement principal situé à Campbon (four-à-chaux). Son linéaire de canalisation est d'environ 37 Kms, conduite de refoulement ==> 10.6 kms, canalisations gravitaires ==> 26.4 kms et 14 postes de refoulement. Plus de 483 491 m<sup>3</sup> sont assujettis à la redevance d'assainissement pour un volume journalier de 1 325 m<sup>3</sup>/jour (capacité station 1 150 m<sup>3</sup>/jour).

L'implantation de cette station d'épuration lors de sa construction en **1984** est motivée par la **demande de protection de la nappe phréatique de Campbon** qui alimente la ville de St-Nazaire (≈ 45 % de la nappe sur Campbon, ≈ 30 % sur Quilly, ≈ 20 % sur Ste-Anne, et ≈ 5 % sur Guenrouët). Elle a été réaménagée en 2002 pour la filière boues. Ses « clients » sont les abonnés de nos 3 communes qui sont actuellement au nombre de 1113 branchements pour environ 3 300 équivalents Habitants et UN INDUSTRIEL : la laiterie CANDIA à Campbon qui représente environ 80 à 85 % de la charge organique actuelle pour 241 615 m<sup>3</sup> rejetés majorés d'un coefficient de pollution.

Une nouvelle convention a été négociée en Juillet 2009 suite à un appel d'offres. C'est la société Véolia qui a été retenue et notre convention a été reformulée et pour notre fermier et aussi pour l'industriel avec notamment le coefficient de pollution paramètre MEH (graisse). Tout ce travail effectué rend beaucoup plus lisible notre convention et surtout nos « exigences » vis-à-vis de l'industriel sont plus affichées en terme de pollution. Notre assistance technique de maîtrise d'ouvrage est actuellement assurée par un ingénieur référent de la DDTM de Nantes.

Nous allons entreprendre des travaux importants concernant la déphosphatation et la désodorisation de notre station. En effet il devient **URGENT** de réaliser ces travaux, la déphosphatation n'existe pas en tant que telle actuellement et la désodorisation (charbon) est présentement obsolète vu le type d'effluent principal (H<sub>2</sub>S important en entrée de station) et de la longueur de la conduite de refoulement (la laiterie CANDIA est à plus de 7 kms « Four à Chaux » Campbon de la station). De plus dans l'environnement immédiat de la station (≈ 200 m) sont venus se construire récemment 2 lotissements (60 maisons).

Le coût du projet s'élève à **240 292 € ht** pour la 1<sup>ère</sup> tranche ferme et **144 634 € ht** pour la 2<sup>ème</sup> tranche conditionnelle pour un total de **384 926 ht**. Faut il rappeler que Ste-Anne ne représente qu'environ 5 % de la charge organique que traite de la station.

Les travaux envisagés dans le cadre du présent programme consistent à apporter de très importantes améliorations dans la perception de la station d'épuration intercommunale de SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET par les riverains, notamment sur le plan olfactif. Les principales mesures à adopter visent à la fois la réduction du potentiel émissif des eaux brutes arrivant sur le site et la couverture des installations les plus susceptibles d'être le siège de dégagement d'odeurs.

Le début des travaux sont programmés durant l'année 2012 pour une durée de 4 à 6 mois. Ce programme de travaux d'aménagements constitue un enjeu majeur pour notre syndicat et pour Ste-Anne.

**Philippe Belliot, président du SIAHB**



*Aménagement de la station (couvertures de certaines installations)*

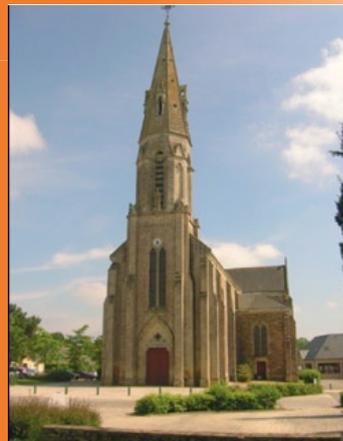


**Election présidentielle :**  
22 avril et 6 mai

**Election législative :**  
10 et 17 juin



**Population légale de Sainte-Anne-sur-Brivet, en vigueur, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, suite au recensement de 2009 : 2568 habitants**



Au début de l'année 2012, une réfection du clocher de l'église portant sur nettoyage du clocher, protection volatiles, restauration vitrail en façade sera réalisée.



Le vendredi 16 décembre à 19h, la municipalité a invité les nouveaux arrivants à une rencontre à la salle polyvalente. A cette occasion, le maire a rappelé les projets de la commune. Des fleurs et un livret retraçant le passé archéologique du Brivet ont été remis aux participants.



Ecole Jean de La Fontaine, travaux de réfection des ouvertures du bâtiment B pendant les vacances de Noël.



Des travaux d'amélioration de la sécurité ont été réalisés rue de la Forge aux abords de l'école Saint-Michel.

### Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Le PLU est un document d'urbanisme qui définit les règles de constructibilité et le zonage du territoire (zones urbaines, agricoles, naturelles...) sur une commune. Il remplace l'ancien Plan d'occupation des sols (POS). La Mairie doit engager cette démarche afin de se mettre en conformité avec la réglementation actuelle.

A ce titre, la Commune a fait appel à l'expertise d'un bureau d'études, l'Agence Citty-Claes (St-Herblain). Il sera assisté par le cabinet AETHIC Environnement, pour la partie environnementale, et le cabinet EF Etudes, pour la partie assainissement pluvial et eaux usées.

Une législation stricte s'impose en la matière : sites Natura 2000, protection des zones humides, règles de constructibilité dans les hameaux... Le Conseil Municipal n'a pas toujours le choix. Les services de l'Etat sont intransigeants.

Les études ont démarré en décembre 2011. La Commune établit d'abord un diagnostic puis doit monter un projet de territoire (PADD - Projet d'aménagement et de développement durables). Ainsi elle doit définir ses projets d'urbanisme (développement urbain, équipements publics, activités économiques et de services...).

Ce processus est d'une durée minimum de 2 ans. Il sera élaboré en concertation avec la population (réunions publiques, expositions, ateliers).



Un sentier de randonnée reliant les passerelles du Brivet et longeant le canal Saint-Joseph vers la route de Dréfféac a été réalisé durant l'été. Une dizaine d'arbres ont été plantés par les employés municipaux. Une centaine d'autres le seront par une association d'insertion en partenariat avec la Chambre d'Agriculture.





## Permanence Relais Assistantes Maternelles

### 3<sup>ème</sup> mardi du mois sur Ste-Anne

Le RAM dessert les communes de Pont-Château, Crossac, Ste-Anne, Ste-Reine.

Le RAM contribue à l'Accueil du jeune enfant au domicile de l'assistante maternelle...

- en mettant à jour les listes des assistantes maternelles
- en conseillant les parents dans la recherche d'un mode d'accueil,
- en informant sur le statut d'assistante maternelle salariée,
- en aidant les parents dans leur rôle d'employeurs,
- en accompagnant les assistantes maternelles dans leur activité,
- en permettant aux enfants de participer à des temps collectifs.

### Permanences au bureau du RAM sur Pont-Château

Maison de l'Enfance 9, allée du Brivet

- Accueil sans RV lundi et jeudi de 9h à 12h.
- Accueil sur RV du lundi au jeudi de 14h à 17h30.

Mardi matin réservé aux permanences sur les communes extérieures et aux activités d'éveil (bibliothèque, activités motrices, jeux...).

### Déroulement de la Permanence sur Ste-Anne le 3<sup>ème</sup> mardi du mois

#### DE 9H15 À 10H15 SUR RÉSERVATION :

Activités d'Eveil en Bibliothèque ou au Péricolaire pour les jeunes enfants accompagnés des assistantes maternelles.

#### DE 10H30 À 12H SUR RV :

Accueil du public au Péricolaire (salle polyvalente derrière la mairie) pour les personnes qui ont besoin de renseignements et de documents.

**Pensez à prendre rendez-vous en téléphonant  
au 02 40 15 23 35 ou au 06 83 19 68 08**

Dates des permanences à retenir pour le 1<sup>er</sup> semestre 2012

**17 janvier, 20 mars, 15 mai, 19 juin**

*...Il n'y a pas de permanence RAM  
pendant les vacances scolaires...*

Le RAM organise des temps collectifs en bibliothèque ou au péricolaire pour les jeunes enfants accueillis chez les assistantes maternelles.



## Orienthèque 2012

La 12<sup>ème</sup> édition du Salon ORIENTHÈQUE se déroulera les jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 janvier 2012 au Parc du Landas à PONTCHATEAU. Près de 100 organismes pluridisciplinaires, des espaces d'animations et de démonstrations de métiers seront à disposition des scolaires, parents et demandeurs d'emploi durant les trois journées.



## Nouvelle organisation des jours de collecte

**Suite à un état des lieux réalisé en 2010**, la Communauté de Communes a décidé de revoir les plannings et les moyens de collecte. Plusieurs scénarios ont été étudiés en concertation avec les élus et les agents du service. Celui retenu vise à optimiser le temps et le kilométrage des circuits de collecte tout en prenant en compte les spécificités du territoire et les enjeux de sécurité.

**Après une phase de test sur le terrain**, la nouvelle organisation a été lancée le 28 novembre 2011, avec notamment une homogénéisation des circuits de la régie de collecte sur les neuf communes. Les habitants ont depuis reçu un calendrier indiquant les nouveaux jours de collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes.

À noter que ces changements n'ont pas d'impact sur les fréquences de collecte mais éventuellement sur les jours de passage des bennes.

Les usagers concernés par des adaptations liées aux enjeux de sécurité ont été informés par les services de la Communauté de Communes.

**N'hésitez pas à contacter** la Communauté de Communes pour plus d'informations sur les jours de collecte.

## Agent de collecte : un métier à risque

La prévention des risques professionnels est insuffisante dans le secteur des déchets. Malgré la modernisation des outils, le nombre d'accidents de travail reste important. La mécanisation ne règle pas tout. L'augmentation des cadences et la multiplication des gestes répétitifs sont responsables de nouvelles maladies professionnelles et notamment de troubles musculaires. Les agents de collecte cumulent les risques avec un travail physique, en extérieur, sur la route et des horaires décalés.

Dans le cadre de la réorganisation des tournées, les élus en concertation avec les agents, ont souhaité mettre en avant les risques liés au métier de la collecte. Les marches arrières (excepté le cas d'une manœuvre de retournement) sont donc progressivement supprimées des circuits de collecte ainsi que le bilatéral (collecte sur les deux côtés de la voie) sur les voies passantes ou dangereuses. Les usagers automobilistes peuvent également contribuer à l'amélioration de la sécurité des circuits en respectant les règles de stationnement.



## École Saint-Michel

### INTRODUCTION :

Comme nous l'avons annoncé au début de l'année 2011, l'ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe a pu voir le jour à la rentrée de septembre. Avec cette ouverture, l'organisation pédagogique permet d'avoir presque une classe par niveau ce qui est très appréciable aussi bien pour les enfants que pour les enseignants.

Ajoutée à cette bonne nouvelle, les élèves grâce à l'OGEC, ont pu bénéficier d'une nouvelle cour en enrobé qui embellit fortement l'école.

Ainsi, ce sont 181 élèves qui ont franchi le portail de l'École Saint-Michel répartis de la façon suivante :

Classe de PPS/PS	17 + 4 (2 en Janvier) :	Mme Sophie FLOC'H
Classe de MS	24	M. Arnaud GERARD Melle Rachelle NOBLET
Classe de GS	27	Mme Nathalie CHAMPION
Classe de CP	20	Melle Patricia COURCOUL
Classe de CE1	26	Mme Floriane RICHARD
Classe de CE2	22	Mme Emmanuelle MENANT
Classe de CE2/CM1	21	Mme Elodie GUILLET
Classe de CM2	22	Mme Céline BODET remplaçante de M. Jean-Yves BAHUAUD Directeur de l'École

Le directeur se tient dès à présent à la disposition des familles pour la visite de l'école, la présentation de son projet pédagogique, éducatif et pour toute inscription.

### INSCRIPTIONS A L'ECOLE AU 02 40 91 82 12 PERMANENCES DU DIRECTEUR

- LUNDI, MARDI, VENDREDI de 16H30 à 18H
- JEUDI de 9H à 17H30

Une matinée « portes ouvertes » pour les familles d'enfants nés en 2009 (petite section) et en 2010 (pré-petite section), aura lieu le samedi 3 mars de 9H30 à 11H00. Lors de cette matinée, l'enseignante proposera des matinées d'intégration afin de familiariser les nouveaux élèves au milieu scolaire.

Pour les enfants nés en 2010, une pré-inscription sera effectuée. La scolarisation de l'enfant dépendra des places disponibles.

### Personnel de l'école

A l'équipe enseignante se joint Monsieur Stéphane SCHMIDT, ASH qui intervient deux fois par semaine auprès des enfants en difficulté.

- **L'équipe aide maternelle est composée de :**  
Mme Corinne BERTREL : ASEM en PS  
Mme Véronique BEUREL : ASEM en MS (arrivée le 01/09/2011)  
Mme Christine BAHUAUD : ASEM en GS  
Melle Nathalie MENORET : secrétaire comptable

### Petite section

#### DÉCOUVERTE DU RAISIN EN PETITE-SECTION AVEC L'ALBUM « CLÉMENTINE ET LE RAISIN MAGIQUE »

##### Lundi 3 octobre 2011 : fabrication du jus de raisin

Chaque enfant a apporté du raisin blanc ou noir. Tout d'abord, les élèves ont égrainé le raisin. Ensuite ils l'ont lavé avec de l'eau. Les élèves ont mis le raisin dans la machine : la centrifugeuse. La maîtresse l'a allumée. Le jus est sorti par un petit robinet directement dans un pot. Enfin, ils ont dégusté un délicieux jus de raisin naturellement sucré !



##### Lundi 17 octobre 2011 : atelier cuisine

Lundi 17 octobre, les élèves de petite section ont cuisiné. Dans le livre de « Clémentine et le raisin magique », il y avait une recette de gâteau aux raisins. Chaque enfant a apporté 1 ou 2 ingrédients, et ils ont préparé les gâteaux...



Le mardi 18 octobre, les PS ont invité les MS et les GS à déguster avec eux, leurs délicieux gâteaux aux raisins.

### Moyenne section

#### PLANTONS DES TULIPES...

Les élèves de moyenne section en partenariat avec le centre de loisirs ont planté 300 tulipes. Découvrant depuis septembre les Pays-Bas, ils ont mis en terre avec l'aide de l'animatrice Laetitia dans le jardin communal ces multiples fleurs hollandaises dans le but de les cueillir pour la fête du projet le 31 mars. Ils en ont également emportées chez eux, ce qui monte le total à 400 tulipes.



### • Enseignements et activités spécifiques

- L'apprentissage de l'anglais est assuré en CP et en CE1 par Floriane RICHARD et Elodie GUILLET en CE2/CM1/CM2.
- La découverte du monde est enseignée en cycle 3 de la façon suivante :
  - Mme Emmanuelle MENANT en histoire/géographie
  - Mme Céline BODET en sciences et technologies

De la grande section au CE2, les enfants suivent une activité aquatique à la « PISCINE » de Sainte-Anne-sur-Brivet au cours de l'année.

Les CP sont initiés à l'éveil musical encadré par Sylvie BONDU, intervenante de l'école de Musique de PONTCHA-TEAU. Ils feront une représentation avec d'autres enfants du secteur lors des Festivals du Brivet, le 30 juin 2012.

L'aide personnalisée est proposée ponctuellement aux enfants rencontrant de légères difficultés soit le matin, le midi ou le soir sur des créneaux de 30 à 45 minutes.

### Projet d'école + fête du projet

Le projet de l'année scolaire 2011/2012 s'oriente cette fois sur la découverte de l'Europe. Du Portugal à la Grèce en passant par l'Espagne, l'Irlande, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique et l'Italie, les enfants découvrent actuellement toute la culture européenne. Prenez date ! **La fête du projet est prévue le samedi 31 mars.**

**La kermesse** aura lieu le **dimanche 24 juin 2012** et permettra de présenter des chorégraphies européennes.

### Classe de neige

Les enfants de CM1 et de CM2 partiront 10 jours du 31 janvier au 10 février au PLA D'ADET à Saint-Lary dans les Pyrénées.

#### Au programme de ce séjour :

séances de ski, sortie raquettes, soirée diaporama sur la faune et la flore pyrénéennes, visite de la maison de l'ours et la Mine de Vieille Aure, d'une centrale hydro-électrique.

La commission neige constituée de parents bénévoles a réussi grâce à de multiples actions (vente de muguet, marché d'automne...) à diminuer de façon considérable le coût du séjour ; ainsi les enfants pourront partir pour la somme de 300 euros environ.

### Grande section - L'ITALIE

Cette année, les enfants de grande section ont comme projet la découverte de l'Italie dans différents domaines (le patrimoine architectural, les traditions, la gastronomie, la langue, les caractéristiques géographiques...). Au mois de novembre, nous avons travaillé sur les volcans en référence à l'Etna et au Vésuve : nous avons expérimenté une « mini éruption » dans la classe à la plus grande joie de tous !



### CE1-CE2 - PISCINE

Pendant le premier trimestre, les élèves de CE1 et CE2 se rendent chaque semaine à la piscine. Ils bénéficient de 10 séances de natation au cours desquelles ils apprennent à se familiariser avec le milieu aquatique : entrer dans l'eau, s'immerger, adapter sa respiration, s'équilibrer et se propulser. A l'issue de ce parcours, les élèves passent le palier 1 ou 2 selon leur niveau, en référence avec le socle commun des apprentissages de l'Education Nationale.



### Téléthon

Comme l'année dernière, l'Ecole Saint-Michel a organisé le 2 décembre, 3 marches (8 km, 4 km et 2 km) auxquelles ont participé l'ensemble des élèves, parents, grands-parents et amis. Cette manifestation s'est terminée par un lâcher de ballons.

Les dons ont été reversés au Téléthon afin de trouver des thérapies pour lutter contre les maladies génétiques.



**L'Equipe enseignante, le personnel et le directeur de l'école Saint-Michel vous offrent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2012.**



## OGEC École Saint-Michel

### Qu'est-ce que l'OGEC ?

L'OGEC est un organisme de Gestion de l'Enseignement catholique. Association régie par la loi de 1901, elle a en charge la vie matérielle, administrative & financière de l'école. Constitué de parents d'élèves bénévoles, réunis pour assurer à la communauté éducative les conditions matérielles optimales et permettre la réalisation du projet éducatif de l'établissement. L'OGEC est garant de l'affectation des fonds publics et privés perçus. Il assure la fonction d'employeur légal des personnels d'administration et de service. Il veille à l'entretien, à l'adaptation, à la sécurité et conformité des locaux. Il organise et finance les travaux nécessaires.

La contribution versée par les familles s'élève à 17,50 € / mois / enfant pour la rentrée 2011/2012.

### Travaux

L'OGEC a fait réaliser des travaux pour l'enrobé de la cour primaire courant juillet. Le coût s'est élevé à 18 924,91€. Quelques aménagements ont été réalisés pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie : un tableau noir a été installé sous le préau afin que les enfants puissent écrire dessus à la récréation. Des fleurs ornent à nouveau les jardinières placées au milieu de la cour. Un nettoyage d'automne a été effectué afin de garder une cour propre.



### Projet

Cette année sera principalement consacrée à la rénovation du sol de la classe de CM2, avec la réalisation d'une chape en béton et du carrelage.

Le 2<sup>ème</sup> projet sera de réaliser un tracé sur la cour (circuit de vélo, terrain de foot ou jeux collectifs...). En effet, chaque enfant a dessiné la cour qu'il souhaiterait avoir et à partir de leurs dessins, nous tracerons ce qui est le plus demandé.

### A vos agendas

- Soirée animée le 3 mars 2012.
- La Kermesse, organisée avec l'APE, le dimanche 24 juin 2012.

**Tous les membres du bureau de l'OGEC vous souhaitent une bonne & heureuse année**



### LE BUREAU

**Présidente :** Laurence LE NEVE

**Vice-présidente :** Sylvie CORNET

**Trésorière :** Véronique GLOTIN

**Trésorière-adjointe :** Véronique LE PORT

**Secrétaire :** Florence GOUIN

**Secrétaire-adjointe :** Céline BOCQUEL

**Membres :** Fabien BEILVERT, Fabienne CORBE, Cécilia GOALEC, Séverine SALEH

**Remerciements aux membres sortants :**

**Lydia MOISAN, Christian CADIO**

Chaque personne désirant s'investir au sein de cette association peut se présenter lors de l'élection du bureau qui a eu lieu une fois par an courant novembre. Quelles que soient les manifestations, travaux d'entretien des locaux... nos tâches ne peuvent être réalisés sans la participation de parents d'élèves bénévoles.

**Nous leur adressons tous nos remerciements.**

## APE École Saint-Michel



L'APE, Association des Parents d'Elèves, a pour objectif d'apporter un mieux-être aux enfants durant leur scolarité. Pour cela, nous organisons différentes manifestations au cours de l'année scolaire. Les bénéficiaires retirés permettent de participer au financement de sorties scolaires, voyages ou spectacles. Un don annuel est également fait à l'OGEC.

Depuis deux ans, l'APE est aussi une association support pour la Commission Neige. Il s'agit d'un groupe de parents qui s'est constitué spécifiquement pour la classe de découverte organisée tous les deux ans pour les CM1-CM2.

En ce début d'année, je tiens à remercier les anciens membres de l'APE : Thierry PORCHER et Denis DOUAUD, tous deux présents depuis 2006, Suzy RETHORE (2006 également) et Véronique MARCUEYZ (2008) qui ont assuré les fonctions de trésorière, Sandrine MOISAN (2008) et Alice PAEZ (2009). Merci à eux pour le temps qu'ils ont consacré à l'école et leur investissement au sein de l'APE.

Cette année, nous poursuivons sur notre lancée, avec une deuxième édition de Noël'Land (parc des structures gonflables à la salle des sports) le premier week-end des vacances de décembre. Nous y avons adjoint notre traditionnel Marché de Noël, afin d'éviter de solliciter les parents plusieurs week-ends en ces périodes de fêtes.

Nous retrouvons en outre nos activités habituelles : venue du Père Noël à l'école, loto, muguet, vente de roses pour la fête des mères, co-organisation de la kermesse (avec l'OGEC et l'équipe enseignante).



Le père Noël et les enfants

**Le bureau APE vous souhaite  
une excellente année 2012 !**

*Non présentes sur la photo : Lydia Judic et Françoise Bourel*

### **Composition du bureau :**

**Présidente :** GAUTIER Marie

**Vice-présidente :** OHEIX Angéline

**Trésorière :** FRIOT Astrid

**Secrétaire :** FROCRAIN Solenne

**Membres :** COSTE Olivier, GICQUIAUD Erwann,  
BOUREL Françoise, JUDIC Lydia





## École Jean de La Fontaine

**Horaires de l'école :** 9h - 12h et 13h30 - 16h30.

L'accueil des élèves commence 10 minutes plus tôt le matin et le midi.

Cette année 2011-2012, à l'école Jean de la Fontaine nous comptons toujours : 8 classes et 196 élèves, 10 enseignants, 3 ATSEM, 2 AVSI et 1 EVS...

**Lucie PREVOST** est l'EVS de l'école. Elle est chargée d'aide à la direction mais aussi de travail avec les enfants, en BCD, en informatique et dans les classes.

**Morgane LE FUR** et **Sophie BOURDAIS** sont AVSI à l'école. Elles sont auxiliaires pour l'intégration de deux enfants handicapés dans les classes.

**Béatrice COSTA** est l'enseignante de 5 TPS et 21 PS. Sylvie EVAIN est ATSEM chez les petits.

**Sophie COUVERT** est l'enseignante de 30 MS. Elle est aussi la directrice de l'école.

Après le départ à la retraite d'Édith LEBAS, Annie CASIMIR est ATSEM chez les moyens.

**Virginie DOUILLET** est l'enseignante de 27 GS. Laurence LEROUX est ATSEM chez les grands.

**Nathalie GUENNEC** est l'enseignante de 17 CP.

**Servane BOZEC** est l'enseignante de 19 CE1.

**Sandrine BROSSARD** est l'enseignante du cycle 3 A, c'est-à-dire de 11 CE2, 9 CM1 et 6 CM2.

**Rozenn BOUSSIN** est l'enseignante du cycle 3 B, soit 9 CE2, 10 CM1 et 7 CM2.

**Julie HAVARD** est l'enseignante du cycle 3 C, avec 10 CE2, 8 CM1 et 7 CM2.

**Claire SEGUELA** assure les compléments de temps partiels et fait classe le lundi chez les GS, le mardi avec le cycle 3 A et le vendredi aux cycle 3 C.

**Romain ONILLON** assure la décharge de direction, il fait classe le vendredi chez les MS.

**Cette année encore l'école s'est choisie un thème :**

### Les 4 éléments.

En 1<sup>ère</sup> période nous avons travaillé sur l'air. En 2<sup>ème</sup> période sur le feu. La 3<sup>ème</sup> période sera consacrée à l'eau et la 4<sup>ème</sup> à la terre. La 5<sup>ème</sup> période sera celle de notre création de spectacle, qui regroupera les 4 éléments.

L'aide personnalisée a généralement lieu le mardi et jeudi jusqu'à 17h30, mais ces horaires peuvent être adaptés selon les besoins.

### Dates à retenir

**Vendredi 14 décembre :** Marché de Noël. Venez nombreux et... chaudement habillés à partir de 18h dans la grande cour de l'école. Au programme : chorales des élèves de l'école puis vente d'objets fabriqués dans les classes.

Cette année les bénéficiaires serviront à financer notre création de spectacle.

**Samedi 10 mars :** Carnaval. Notre cortège défilera le matin dans les rues de Sainte-Anne. Venez déambuler avec nous !

**Mardi 22 mai :** Présentation de notre création de spectacle à l'Etoile de Jade à Saint-Brévin. Un événement pour nous tous !

**Samedi 30 juin :** Fête de l'école à l'étang de la Couëronnais. Venez partager ce dernier moment festif avec nous pour célébrer une année scolaire riche en apprentissages scolaires et humains.

### Les élèves de la grande section

Cette année, le thème de l'école traite les 4 éléments : l'air, l'eau, le feu et la terre.

Aux mois de septembre et d'octobre, nous avons travaillé sur l'air avec un livre « *Merci, le vent !* », nous avons attrapé de l'air avec des sacs et nous avons vu qu'il y a de l'air partout.

Nous avons réalisé beaucoup de constructions autour de l'air : une voiture, une fontaine à eau, des parachutes et des cerfs-volants que nous avons lancés.

Avec notre souffle, nous avons fait des bulles dans l'eau. Les



bulles c'était de l'air. Avec notre bouche et un éventail, nous avons déplacé des objets légers.



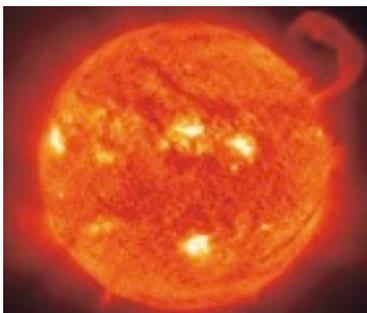
### Les enfants de petite section

Nous avons travaillé sur le thème du **FEU**. Nous avons parlé des **pompiers** qui sauvent des gens et éteignent le feu avec leur camion rouge. Pour se protéger la tête, ils mettent un **casque** : nous en avons essayé un et c'était très lourd !



Nous avons même tenu une vraie **lance** qui sert à envoyer l'eau sur le feu pour l'éteindre.

Le feu n'est pas toujours dangereux quand on sait s'en servir avec les adultes. Il peut servir à **éclairer** comme la flamme d'une bougie, à se **chauffer** comme le feu dans une cheminée et aussi à **cuire** la nourriture dans une casserole. On a aussi appris que les **étoiles** dans le ciel et le **soleil** sont des **boules de feu**. Et le soleil sert à nous éclairer et nous réchauffer.



### L'école Jean de La Fontaine à la piscine



Les élèves de CE1 et CE2 doivent prendre le car qui les emmène à la piscine.

En arrivant, on doit enlever les chaussures et les chaussettes pour passer dans le pédiluve.



On va se changer dans les vestiaires : le n°3 pour les filles, le n°4 pour les garçons.

Une fois en maillot de bain, on va prendre la douche. Le maître-nageur nous demande alors de nous mettre par groupes de niveau derrière les frites de couleurs correspondantes : jaune, vert, rouge, orange.

Ensuite, chaque groupe va travailler avec un maître-nageur ou une maîtresse.

Des fois, on glisse sur le toboggan sur le ventre, on court sur un tapis avant de sauter dans l'eau. Il faut aussi nager entre deux cordes ou aller chercher des anneaux au fond de l'eau dans la cage.

La cloche sonne la fin de la séance : on doit retourner derrière les frites de couleur. Puis c'est la douche et les vestiaires.

Des mamans viennent nous aider dans les vestiaires, mais aussi dans l'eau. Des papas aussi...

Le car nous ramène à l'école où c'est déjà l'heure de la cantine.

**Vivement mardi prochain qu'on retourne à la piscine ! >>>**

## ►► École Jean de La Fontaine (suite)

### Théâtre

C'est avec la compagnie **PaQ' la Lune** que commencera notre aventure théâtrale et chorégraphique dès 2012. Caroline, Cécilia et Julienne, artistes professionnelles se chargeront avec la collaboration de l'équipe enseignante de cette mission palpitante... et pas impossible !

En effet, la compagnie se définit comme « **...Des professionnels mettant au service de l'association leurs expériences et pratiques singulières pour faire vivre l'idée qu'un artiste est un artisan qui porte un regard poétique sur le monde...** ». Et nos élèves, ce sont ces artisans en devenir...

Il y aura trois sessions d'interventions auprès de tous les enfants de l'école de la **Petite Section au CM2**.

La première session, courant janvier, consistera en une **sensibilisation et découverte** par les élèves **de l'univers théâtral**.

La deuxième série d'intervention, en mars, permettra une **recherche de matière** pour la création d'un spectacle en lien avec notre thème de l'année : « **Les 4 éléments : eau, air, terre, feu** ».

Enfin, en dernier lieu (avril), **création du spectacle vivant** : montage et mise en forme finale. Deux répétitions début mai, avant le grand saut du 22, sont prévues.

L'aboutissement de ce projet ? **La représentation mardi 22 mai 2012** en soirée dans la prestigieuse salle (*Parents, retenez d'ores-et-déjà cette date !!!*).

Nous tenons à remercier l'Amicale Laïque (qui finance ce projet ambitieux mais aussi coûteux...) ainsi que les diverses actions de parents qui nous soutiennent dans cette entreprise.

L'équipe enseignante de l'école Jean de La Fontaine

## Amicale Laïque

**Bonjour à tous, et tous nos vœux pour cette nouvelle année...**

L'Amicale Laïque tient tout d'abord à remercier tous ceux qui ont adhéré à l'Amicale en cette rentrée 2011. Sans ses adhérents une association ne peut rien, et c'est toujours avec plaisir que nous accueillons de nouvelles recrues.

Comme chaque année notre vide-grenier fut un succès, malgré une météo moins clémente qu'à l'accoutumée. Merci là encore à tous les bénévoles qui ont permis l'organisation de cette journée.

Nous donnons rendez-vous à tous les bénévoles du vide-grenier et tous les adhérents le 14 janvier 2012 à la salle polyvalente pour le repas annuel des amicalistes.

L'activité fitness a repris cette année avec deux nouveaux animateurs : Laurent, qui dispense un cours d'aérobic le lundi de 20h30 à 21h30, et Elsie, qui propose quant à elle un cours de gym tonique le mercredi de 19h30 à 20h30. Si vous souhaitez vous y inscrire, il est encore temps !

Nous n'avons en revanche pas pu mettre en place cette

année notre projet de gym pour les petits, faute de salle disponible. Nous avons fait la demande d'un local adapté auprès de la Mairie et nous espérons que la finalisation des nouveaux locaux de la cantine et de l'accueil périscolaire rendra possible la concrétisation de ce projet qui nous tient à cœur.

Pour la première fois nous avons organisé le 27 novembre dernier une bourse aux vêtements, jouets et articles de puériculture. Les exposants étaient nombreux, les visiteurs aussi, et ce succès nous invite à renouveler l'expérience en 2012. Pour mieux répondre à vos attentes, nous envisageons cependant de proposer à deux dates différentes une bourse aux vêtements et une bourse aux jouets.

Enfin, l'école Jean de la Fontaine s'investit cette année dans un projet autour de l'activité théâtre. Nous nous en réjouissons et tenons à assurer à l'équipe pédagogique et aux parents d'élèves que nous mettrons tout en œuvre pour soutenir ce projet ambitieux qui promet d'être un moment fort pour les enfants, les enseignants mais aussi les familles...

Amicalement

## Conseil local FCPE

Défendre l'école publique, laïque et gratuite ; Promouvoir un enseignement de qualité ; Etre des partenaires à part entière de la communauté éducative.

Son activité principale consiste à représenter les parents dans l'école. Ainsi, en 2011-2012, sur huit délégués de parents d'élèves, trois font partis de ce conseil local FCPE.

Nous sommes à la disposition de tous les parents qui souhaiteraient nous faire part de leurs réflexions, remarques, questions sur la vie de l'école. Si vous êtes intéressé, vous pouvez aussi devenir membre du conseil local.

Cette année, nous projetons d'organiser une soirée-débat sur le thème de l'éducation.

**Pour nous contacter :** Sophie Possémé (présidente) 02 40 24 20 54 - [Fcpe.steannesurbrivet@laposte.net](mailto:Fcpe.steannesurbrivet@laposte.net)

Une boîte aux lettres est à votre disposition à l'entrée de l'école.

## Accueil périscolaire

### JOURNÉE « LA MAGIE DES MOTS – LIVRES EN FÊTES »

Cette rentrée scolaire a été pour l'Accueil Périscolaire et l'Accueil de Loisirs, une rentrée sur le thème des Arts et plus particulièrement ces dernières semaines sur de la littérature.

L'année dernière, un atelier d'écriture a été mené par Laëtitia Martin, animatrice APS. Une vingtaine d'enfants ont gravité autour de cet atelier en s'aidant des outils disponibles dans « La Malle aux Contes » de Léo Lagrange. En est résulté : « **L'incroyable histoire de Bachaudron** » (livre jeunesse d'une quarantaine de pages).

Aussi afin de valoriser ce travail d'écriture et de promouvoir le livre que les enfants de l'APS ont écrit, l'équipe pédagogique de l'accueil « Les Minots Brivetains » a souhaité faire imprimer ce conte sous forme de livre jeunesse. Pour faciliter l'accès à la littérature aux enfants de la commune et ses environs et de permettre à ces derniers de rencontrer des auteurs et professionnels du « livre », les animatrices et la directrice, soutenues par la municipalité et la fédération Léo Lagrange, ont organisé une journée exceptionnelle intitulée « **La magie des mots : Livres en fête** » qui a eu lieu le 26 novembre 2011.

auteurs/écrivains comme Flore Robert (auteur romans policier), Jacqueline Biheu-Vimar (auteur romans dit du « terroir »), Jacky Blandeau (auteur romans à suspens), Nathalie Cordier (Contes et ouvrages pour enfants)...

Cette journée soutenue par le Ministère de La Culture et par la société WICOM de Fégréac, qui nous a offert une grande partie de l'impression des outils de communications (affiches, banderoles, flyers...) a connu un réel succès.



Environ 140 à 150 visiteurs ont pu apprécier les différents espaces tel que L'espace « Tintin », le Troc de Livre, l'espace « Auteurs et dédicaces », l'espace « Atelier », l'espace « Petite enfance » ou encore l'exposition africaine et l'espace « Bibliothèque ». La pêche à la ligne et la vente du livre « L'incroyable Histoire de Bachaudron » ont ravi les enfants et leur familles ! Aussi, nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine pour une 2<sup>ème</sup> édition !!!

Nous profitons également de cette occasion pour remercier tous les parents et bénévoles qui nous ont accompagnés et encouragés dans la préparation et la réalisation de cet évènement. Sans eux, la journée n'aurait pas été aussi riche et conviviale. C'est grâce aux usagers de l'accueil que de tels projets peuvent aboutir. Alors : UN GRAND MERCI A TOUTES ET TOUS.

En attendant, l'équipe pédagogique des « Minots Brivetains », vous souhaite une bonne et heureuse année 2012 et vous rappelle qu'il reste des livres disponibles à l'accueil périscolaire si vous souhaitez vous en procurer un et vous plonger dans « L'Incrovable Histoire de Bachaudron ».

**Christelle, Emilie, Géraldine, Laëtitia et Maryline.**

Ce fut l'occasion d'inviter la bibliothèque intercommunale de Ste-Anne-sur-Brivet, la Librairie Apostrophe de Savenay, l'association « Les 7 Soleils » de St-Nazaire, l'association « Partage Bretagne Côte d'Ivoire » de Ste-Anne, et divers



## Les aînés brivetais

### Gym Seniors

Les ateliers gym-seniors ont repris en septembre et se déroulent tous les jeudis de 12h à 13h au gymnase municipal (inscription 25 €uros par trimestre).

### Une croisière-promenade sur La Vilaine

**Le mardi 11 octobre 2011 - 62 participants**

Les participants se sont regroupés sur le parking de la salle des sports pour organisation du covoiturage.

#### Au programme de la journée

- embarquement sur les « vedettes jaunes » à ARZAL,
- restauration à REDON et promenade en ville,
- retour à ARZAL,
- partage le verre de l'amitié, à l'arrivée à Ste-Anne, avant de se séparer.



Pont de Cran

### Soirée ciné-resto

En partenariat avec le cinéma Le Victoria de Campbon et le restaurant de la Jaguais, une soirée ciné-resto a été proposée le samedi 3 décembre.

### Calendrier des concours de belote interclubs

CLUBS ORGANISATEURS	DATES	OBSERVATIONS
SEVERAC	20/01/2012	
PLESSE	27/01/2012	
FEGREAC	03/02/2012	
ST-GILDAS-DES-BOIS	09/02/2012	
GUENROUET	17/02/2012	
MISSILLAC	21/02/2012	
DREFFEAC	24/02/2012	
LE DRESNY	02/03/2012	A Plessé
STE-ANNE-SUR-BRIVET	09/03/2012	Sous réserve de disponibilité de la salle
GUENROUET	16/03/2012	Organisation d'un repas

### Assemblée générale 2012

Elle se déroulera le samedi 28 janvier 2012 à 14h à la salle polyvalente.

## Arts & Loisirs du Brivet

Suite à l'Assemblée Générale du mercredi 12 octobre, de nouvelles personnes sont entrées au sein du Conseil d'administration qui s'est réuni après l'AG afin d'élire le nouveau bureau que voici :



**Présidente** : Mme Françoise CRAMPON (Tél : 02 40 88 29 95)

**Vice-Présidente** : Mme Liliane LAVON

**Trésorière** : Mme Sylvie GEFFRAY

**Trésorière adjointe** : Mme Chantal LEBAS

**Secrétaire** : Mlle Lysiane BOCANDÉ

**Secrétaire adjointe** : Mme Janine MOINET

**Autres membres du C. Adm** : Mme Sonia GILLARD, Mme Bernadette WHEATLEY, Mme Annie HOUISSSE, Mlle Marie BOETTI

Cette année encore, l'association Arts et Loisirs propose à tous, un panel d'activités tant ludiques qu'artistiques.

Encadrées par nos bénévoles aguerris, elles sauront occuper votre temps libre pour le plaisir de créer ou plaisir d'offrir. Durant les travaux, les cours se déroulent pour la plupart dans le bungalow installé sur le terrain de basket ou dans la salle polyvalente.

**Danse Country** : le lundi de 19h à 20h – Salle Polyvalente

**Yoga** : le samedi de 10h30 à 11h30 et le lundi de 11h30 à 12h30  
Salle polyvalente ou bungalow 60€/trimestre

**Cuisine** : un samedi/trimestre de 14h à 19h - Cuisine de la salle polyvalente - 18€ le cours. - Prochains cours : le 18 février et 26 mai – Inscriptions au 06 89 29 34 46

**Couture** : le mardi de 9h30 à 13h30

**Cartonnage** : nouveaux horaires ! 2 mardi/mois de 14h à 16h30

**Mosaïque, Peinture sur verre et porcelaine** :

2 jeudi/mois de 14h à 16h30

**Meubles en carton** : un mercredi sur 2 de 18h30 à 22h

**Poterie** : un lundi sur 2 de 19h30 à 21h30 -

**Anglais** : le mardi de 17h30 à 18h30 – Pour tout renseignements contacter Bernadette WHEATLEY au 02 40 45 65 31

**Scrapbooking** : un mardi/mois 14h à 17h 16 € le cours (Matériel fourni par l'animatrice)

**Art floral** : 1 jeudi/mois de 20h à 22h

**Patchwork** : un jeudi sur 2 de 9h30 à 11h30 et un mardi/mois de 20h à 22h

**Petit bricolage - Nouvel atelier !** Où vous pourrez fabriquer de petits objets déco, cartes, cadres etc.

Le vendredi de 14h à 17h une à deux fois par mois

**Atelier ponctuel - Cosmétiques Bio** : élaborer des cosmétiques à l'aide de produits naturels un cours/trimestre

**Scrapbooking entre adhérents** : 1 soirée/mois : réalisation de mini-albums, pages (pas de participation financière). **Matériel à apporter** : filtres à café marron, enveloppes longues, rubans, boutons, fleurs, papiers unis 30x30, feuilles et chutes de papiers assortis.

**Marche** : rendez-vous le lundi à 14h15 et le jeudi à 9h00 place de la Mairie pour près de 2 heures de marche. Et le 1<sup>er</sup> jeudi du mois à 8h30 pour une sortie en extérieur.

**Alors n'hésitez plus ! Venez nous rejoindre !**  
**Les adhésions (25 Euros) se font à longueur d'année et vous permettent d'adhérer à tous les ateliers.**

**Pour tout renseignement et inscriptions, contactez Françoise au : 02 40 88 29 95.**

### ÉVÈNEMENT !

**Galette des Rois** : mercredi 11 janvier 20H au Bungalow

**Vide Armoire** : dimanche 18 mars (Lieu à déterminer)

**Rando'Crêpes** : randonnée pédestre - OUVERT A TOUS, mercredi 16 mai - Départ 18h - Rue du Mortier Plat

## Association culturelle et historique brivétaine

### JOURNÉES PROMENADES DÉCOUVERTES

Une trentaine de personnes a participé aux deux journées découvertes proposées conjointement par l'association culturelle et historique brivétaine et l'office du tourisme, au cours de l'été dernier.



#### Le Brivet continue à révéler ses secrets

Telles les pièces d'un puzzle, ces bois ont été rassemblés pour permettre la reconstitution de cette pirogue dont on devine la forme originelle (merci Stéphane).

Ces objets témoignent de lieux d'installations humaines proches de la rivière.

### JOURNÉE DE PATRIMOINE DE PAYS

La quatorzième édition de la **Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins** s'est tenue ce dimanche 19 juin 2011, dans toutes les régions de France. Destiné à promouvoir le bâti ancien, les paysages et les savoir-faire traditionnels, ce rendez-vous annuel a accueilli plus de **150.000 personnes**,

confirmant ainsi l'intérêt du public pour ce patrimoine oublié ou méconnu. Cette année, **1600 manifestations** (chiffre en hausse !) étaient organisées autour du thème « Patrimoine caché », invitant les visiteurs à venir découvrir les secrets du patrimoine qui nous entourent.



Associations, élus locaux, professionnels du tourisme, artisans spécialisés ou encore particuliers se sont mobilisés pour sensibiliser le public à la sauvegarde de ce patrimoine souvent non protégé.

#### Prochain rendez-vous les 16-17 JUIN 2012 sur le thème « Cuisine, terroirs et savoir-faire »

**Autour du patrimoine bâti** : moulins, fermes, pigeonniers, halles de marché, fours à pain, caves... mais aussi du patrimoine naturel (potagers, vergers, vignobles...) ou bien encore des arts de la table, des productions agricoles, des métiers de bouche...

### PROJETS EN COURS (RAPPEL)

- Edition d'un livre sur l'histoire locale, avec un hommage particulier aux combattants de la guerre 14/18. Nous lançons un appel aux informations, vous êtes en possession de photos, de lettres d'anecdotes n'hésitez pas à nous les communiquer.
- Grâce à la participation des habitants des villages, nous continuons à répertorier de nouveaux puits.

#### Personnes à contacter :

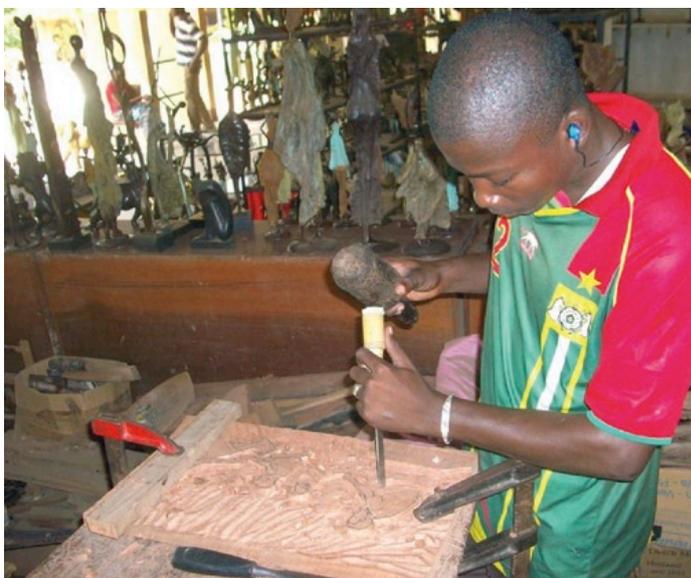
<b>Président</b>	Christian IGNACE	02 40 88 08 10
<b>V/Président</b>	Marie MOISAN	02 40 56 63 86
<b>Secrétaire</b>	Madeleine FLEURY	02 40 88 07 23
<b>Trésorière</b>	Huguette COUERON	02 40 88 22 95

## Association Partage Bretagne

### VOYAGE de A à Z

En octobre 2011, six personnes de l'Association Partage Bretagne sont allées au Bénin (ex. « Dahomey ») et au Burkina-Faso (ex. « Haute-Volta »). Lisez leur journal de voyage, présenté sous forme d'alphabet, et vous saurez tout, de A à Z !

**A ARTISANAT** : Les grandes villes comme Cotonou au Bénin, et Ouagadougou au Burkina, possèdent un grand marché artisanal bien organisé. L'association a rapporté de nombreux objets artistiques, utiles ou décoratifs, typiquement africains, que vous pourrez admirer ou acheter : simples porte-clefs, statuettes sculptées dans l'ébène, batiks, poupées adorables... ▶▶



## ►► Association Partage Bretagne

**B BILLETS :** Chacun de nous a payé son billet d'avion, son visa, l'hébergement et la nourriture sur place : l'association ne débourse jamais un centime pour financer les voyages. Au bureau de change de Cotonou on nous a donnés 656 francs CFA pour un euro. Dans certains cas (quand on prend un taxi, quand on achète des ananas, des bananes cuites par exemple) on peut – il faut – marchander. Mais dans d'autres situations, les prix affichés ne sont pas discutés, comme en Europe.

**C CLIMAT :** Il fait plus chaud à Ouagadougou (Burkina) qu'à Cotonou (Benin) qui est près de l'océan. Mais c'est surtout la chaleur des relations humaines que les voyageurs ont pu apprécier. On nous a offert un verre d'eau : c'est le rite d'accueil. On nous a souhaité des centaines de fois « bonne arrivée » : ce sont les paroles de bienvenue. Quand l'accueil était plus organisé, nous avons eu droit aux chants, aux percussions, et sans le vouloir, nous avons été entraînés dans la danse.

**D DÉFILÉ :** Une marche a été organisée dans les rues de Cotonou pour marquer la journée mondiale de la santé mentale, le 10 octobre 2011. Nous avons défilé derrière des banderoles en compagnie de quelques centaines d'Africains. Parmi les marcheurs, il y avait d'anciens malades mentaux guéris. C'était une première au Bénin où les malades mentaux que l'on croit possédés d'esprits mauvais, font généralement très peur.



**E ECOLE :** Dans les campagnes, tous les enfants d'âge scolaire ne sont pas scolarisés, loin de là. Nous en avons vu garder les troupeaux de chèvres, de moutons, de buffles. En ville, on trouve de plus en plus d'écoles maternelles privées et publiques. Notre association a financé le mobilier et installé des jeux sur la cour d'une école maternelle à Dédougou.



**F FILLES :** Au Burkina-Faso, l'association contribue à la promotion de la femme africaine en soutenant financièrement 2 institutions de filles. A DEDOUGOU un foyer où des élèves de

collège ou de lycée trouvent de meilleures conditions pour réussir leurs études. Sans cela, elles seraient logées en ville, chez l'habitant, employées comme bonnes à tout faire. A SOLENZO, les filles font différents apprentissages pratiques en économie familiale, jardinage, cuisine, élevage. Elles apprennent à se servir de machines à coudre, de métiers à tisser... Cette formation dure trois ans.



**G GRÉGOIRE.** (Nom de famille : AHONG-BONON) né au Bénin, 59 ans, marié, père de 6 enfants. « Réparateur de pneus devenu réparateur de vies ». Son parcours, qui l'a amené à s'engager corps et âme au service des malades mentaux, Grégoire le raconte dans les conférences qu'il donne

en Europe, au Canada. Si vous ne l'avez pas encore vu et entendu, sachez qu'il sera de nouveau parmi nous du 1<sup>er</sup> au 4 mars 2012. Des chercheurs, des psychiatres étrangers s'intéressent à sa manière particulière de traiter les malades mentaux africains.



**H HÔPITAL :** L'hôpital St-Camille de Davougon (Bénin) est dirigé par Christian STEUNOU. Ce prêtre breton qui a des journées très chargées, nous a laissé visiter son centre de soins. Nous avons vu des malades atteints de lèpre ou d'ulcère de Buruli, des enfants et des adultes qui avaient été opérés récemment. La particularité, c'est qu'un membre de la famille du malade vit à ses côtés, fait la cuisine au feu de bois, avec l'obligation de tenir propre les abords de la petite maison. Nous avons rencontré 3 jeunes infirmières françaises : 2 en stage pour trois mois ; une, Volontaire de la Solidarité Internationale, engagée pour deux ans.



**I INAUGURATION** du nouveau Centre de Traitement de Maladie Mentale à DJOUGOU (Nord du Bénin) mercredi 12 octobre 2011.

**Coût de la construction des bâtiments :** plus de 300.000 euros. **Financement :** Association Partage Bretagne. 73 % de l'argent provient du travail des bénévoles et des dons reçus. 27 % provient des subventions obtenues du

Conseil Général et du Conseil Régional. **Capacité d'accueil :** 300 malades. Sur 5 hectares et demi, l'ensemble comprend 4 pavillons pour les hommes et autant pour les femmes. Six semaines après son ouverture, on comptait 122 malades présents dans le centre et 115 avaient été réinsérés dans leurs familles. La cérémonie d'inauguration, présidée par le nonce – représentant du pape Benoît XVI – a rassemblé plusieurs centaines de personnes. De nombreux anciens malades guéris dans les autres centres créés par Grégoire étaient présents et portaient un T-shirt blanc avec l'inscrip-

tion « Merci à Partage Bretagne ». Dans leurs discours, le président et la vice-présidente de l'Association ont rappelé aux autorités locales béninoises leur engagement à fournir l'eau et l'électricité au nouveau centre. C'est avec émotion que les 6 membres de l'Association présents sur place ont pensé à tous les « travailleurs » bénévoles – vivants et défunts – qui ont fait des fagots, du pain, du riz, des boudins... ; à tous les donateurs, qui ont fait preuve parfois d'une très grande générosité, dans la plus grande discrétion.

**J JAMAIS** « Jamais on n'a vu, jamais on ne verra, la famille tortue courir après les rats »... Dans les comptines, proverbes, contes de griots, récits des anciens, livres d'auteurs africains, on trouve : pirogue, hippopotame, bol de mil pilé, pagne, tribu, roi, lances, esprits de la savane, singe, tam-tam, baobab, oiseau-marabout, brousse, ... « Soulève ta calebasse jusqu'aux genoux et quelqu'un t'aidera à la poser sur ta tête ». La culture africaine est surtout orale mais porteuse d'une sagesse qui peut nous instruire.

**K KARITÉ** : L'arbre de karité atteint 10 à 15 mètres et pousse sans être cultivé dans la savane arborée. Chaque arbre produit 15 à 20 kg de noix de karité dont on extrait 3 à 4 kg d'amandes sèches, qui fournissent 50 % de matière



grasse. La noix de karité, qui ressemble à un petit avocat, est débarrassée de sa pulpe. On récupère l'amande qui est lavée et séchée. Le beurre de karité est obtenu par pression. Dans les pays de l'Ouest de l'Afrique, le beurre de karité est utilisé pour l'alimentation, la pharmacopée, la beauté (soin de la peau et des cheveux), les rituels sacrés...

**L LITS** : Comment peut-on financer 300 lits dont la fabrication revient à 50 euros pièce, pour un total de 15.000 euros ? En vendant de la ferraille, des porte-bouteilles, des objets africains, des livres sur Grégoire, des scoubidoues. En participant à des « Portes Ouvertes » au Fournil de La Barre et à Bédée (près de Rennes)... . En faisant appel à la générosité des amis, des membres de la famille, des



relations et connaissances : 108 donateurs ont versé en moyenne par personne 85,90 euros. Bravo à tous ceux qui ont permis de relever ce défi, en 12 mois et 15 jours !

« La suite dans le prochain bulletin ».

*(Si vous voulez parrainer un enfant : faire des fagots cet hiver participer au bol de riz...)*

02 40 88 18 49 - 02 40 88 23 45

<http://partagebretagne.canalblog.com/>

## Le don de sang est l'affaire de tous !!!



Comme toujours nous nous mobilisons pour parler de notre cause ; en ce début d'année nous organiserons notre loto. La randonnée fait désormais parti de nos actions importantes, elle aura lieu le 15 avril au départ de Ste-Anne-sur-Brivet. Je souhaite vous informer qu'à ce jour les stocks des Pays de Loire sont bas en espérant que la mobilisation des donneurs pourra pallier à ce manque. Il faut qu'en 2012 nous puissions reconduire notre collecte à Quilly, surtout soyez nombreux pour que cette collecte perdure. Nous ne refusons jamais un petit coup de main lors de nos actions, n'hésitez pas à venir vous faire connaître auprès de l'association !!

### INFO - LE DON DE SANG TOTAL

Le don de sang dit « total » est le don le plus courant. Pour donner son sang, il faut être majeur et avoir entre 18 et 70 ans.

#### Comment cela se passe t'il ?

On prélève entre 400 et 500 ml de sang, en fonction du volume sanguin du donneur. Une femme peut donner son sang 4 fois par an, un homme 6 fois, en respectant un délai d'au moins 8 semaines entre chaque don. Les donneurs de groupe O, dits « donneurs universels », sont particulièrement recherchés, car leur sang peut être transfusé à un très grand nombre de patients.

Toutes les précautions sont prises pour garantir la sécurité du donneur. Le volume prélevé est ajusté en fonction du volume sanguin circulant, et une personne en bonne santé récupère rapidement le volume sanguin. Il est important de boire avant le don, puis après le don afin d'aider l'organisme à récupérer rapidement. L'entretien médical avant le don vérifie votre état de santé car les personnes ayant des maladies cardiovasculaires ne doivent pas donner leur sang. Il dure 8 à 12 minutes. L'infirmier(e) prélève une poche de sang ainsi que des tubes échantillons permettant d'effectuer les contrôles biologiques. Les produits sanguins issus des dons sont indispensables pour traiter les très nombreuses personnes malades (cancers, leucémies...), victimes d'accident, ou qui vont subir une lourde intervention chirurgicale.

#### DATES 2012

- Assemblée générale 20/01 à Quilly
- Collecte Mercredi 01/02 Ste-Anne
- Loto 19/02 Ste-Anne-sur-Brivet
- Collecte Vendredi 30/03 Quilly
- Rando 12/04
- Collecte Mardi 29/05 Ste-Anne
- Collecte Mardi 31/07 Ste-Anne
- Collecte Vendredi 28/09 Ste-Anne
- Collecte Jeudi 29/11 Ste-Anne

**MERCI**  
MERCI ENCORE ET  
ENCORE ET ENCORE ET ENCORE  
D'AVOIR DONNE  
ET DE CONTINUER À  
DONNER RÉGULIÈREMENT.

## Basket Club du Brivet

Les nouveaux effectifs du Basket Club du Brivet ont permis d'engager depuis le mois de septembre une quatrième équipe. Il y a désormais une équipe de mini-poussins (5 enfants), une de mini-poussines (6 enfants), une de poussines (6 enfants) et une de benjamines (7 enfants). Les résultats de ce premier championnat sont très encourageants et les enfants restent très motivés.

Les entraînements se déroulent tous les mercredis (hors vacances scolaires) et sont assurés par Cécile Porcher, Estelle Bauwens et Pascale Lomelini. Un merci tout particulier à Emeline Thoméré qui chaque semaine vient encadrer l'entraînement des mini-poussins et mini-poussines. Un merci également aux parents qui se mobilisent pour la bonne organisation des matchs que ce soit à Ste-Anne-sur-Brivet où à l'extérieur.



Sont absentes sur cette photo : Laureline, Emilie, Yasmine, Chloé, Anaïs, Léa et Laura

### Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Cécile Porcher, présidente (09 62 03 96 88), Audrey Desmas, secrétaire (02 40 91 86 50), Barbara Caillon, trésorière. Estelle Bauwens, Anne-Cécile Bénard et Thierry Oheix restent également membres du bureau.

## Tennis de table du Brivet

Le club du Tennis de Table du Brivet connaît cette saison une augmentation de ses licenciés de 56 joueurs à 85 dont 42 actuellement en compétition et 43 en loisir. Parmi cette hausse d'effectif, il faut noter la venue de joueurs d'un haut niveau départemental voire régional.

Cette année, 4 équipes sont engagées en championnat.

Une Départementale 0 (équivalent de la Pré-régionale) qui, à une journée de la fin de la première partie de la saison, est toujours première de sa poule et qui peut entrevoir une montée, en Régionale, tant convoitée.

Dans les 3 Départementales, 3 engagées, deux d'entre elles accèdent à la montée en Départementale 2 une journée avant la fin du championnat de mi-saison. En ce qui concerne la troisième Départementale 3, celle-ci a pour objectif le maintien.

L'effectif des jeunes a quasiment doublé et le volume des entraînements a évolué en conséquence avec deux séquences d'entraînement. Deux équipes jeunes, évoluant en championnat junior, se maintiennent en Départementale 2 Juniors. Pour la deuxième demi-saison, deux autres équipes vont être engagées vu l'effectif grandissant. On observe donc une bonne dynamique au niveau de la jeunesse.

En ce qui concerne l'entraînement joueurs évoluant en championnat, celui-ci est encadré par un membre du club entraîneur régional et juge arbitre et celui des jeunes par 4 membres confirmés du club.



Pour tous renseignements et inscriptions en formule loisir ou championnat, vous pouvez contacter Thierry Daniel au 02 40 45 08 05.

*Le club du Tennis de Table du Brivet vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une heureuse année 2012.*



## TSA sur Brivet

**En 2011, La JSA Tennis est devenue le TSA Sur Brivet**

Pour clôturer la saison 2011 le club a organisé son tournoi interne qui s'est tenu sur 15 jours, avec la finale le 14 mai 2011. Cette journée s'est déroulée en 2 temps : le matin finale homme et femme, l'après midi tournoi mixte, avec tirage au sort de raquette pour définir les équipes qui s'affrontent dans des jeux de 15 minutes. Ainsi l'ensemble des joueurs et joueuses ont pu s'éclater sur les 2 terrains. Une vingtaine de personnes a participé à ce moment de convivialité en famille, agrémenté de grillades le midi.

La saison 2012 a commencé en dehors des courts le 3 septembre, avec le vide grenier annuel, organisé conjointement avec l'amicale laïque. Malgré la météo qui nous a fait faux bond, le succès a été au rendez-vous.

La recette du vide grenier nous permet de proposer des cotisations (licences et cours), à des tarifs raisonnables : 35 € pour les jeunes et 65 € pour les adultes.

En outre, cette manifestation permet de soutenir les différents projets du club : équipement sportif, tenue vestimentaire club, sortie telle que Roland Garros, et dispenser plus d'heures de cours...

**Merci à tous les bénévoles.**

Et rendez-vous l'année prochaine, le dimanche 2 septembre.

### Côté Terrain

Notre entraîneur, Christophe, anime 4 heures de cours le mardi à partir de 16 h 45.

La première heure est consacrée à nos jeunes.

Les 3 autres créneaux horaires sont répartis de manière homogène suivant le niveau de jeux des licenciés.

Le championnat hiver a débuté le 13 novembre : 2 équipes homme et 2 équipes femme y participent avec la volonté ferme de gagner.

Une équipe jeune de 15/16 ans, encadrée par Tony, est également engagée en championnat hiver.

**Bon Match à toutes et à tous.**

### Pour tout renseignement,

**Président :** Florian Certain – 06 26 87 87 88

**Secrétaire :** Thérèse Gérard – 02 40 45 06 77

**Trésorier :** Yann Le Goff – 06 12 18 62 20



## Foot ASB

La première saison de l'histoire de l'AS Brivet restera comme une saison pleine d'espoir pour la suite de notre club. Notre équipe A senior a terminé 5<sup>ème</sup> de son groupe de première division, notre équipe B termine 2<sup>ème</sup> ex-aequo en 3<sup>ème</sup> division mais ne peut monter car l'équipe qui termine aux mêmes nombres de points qu'elle est prioritaire vue que c'est une équipe A, notre équipe C, en 4<sup>ème</sup> division, termine 3<sup>ème</sup> et rate également la montée.

Forte de près de 200 licenciés, notre association accueille les jeunes joueurs à partir de 5 ans révolus. Avec plus de 60 joueurs mais également joueuses, notre école de football (football à 3, à 5, à 7 et à 9), nous laisse augurer un avenir serein et nous fait penser que la fusion de nos deux clubs a été bénéfique.

Nous devenons également très présents dans le Groupement Jeunes Campbon Launay Brivet que nous composons avec l'Espérance de Campbon et l'Espoir du Sillon de la Chapelle-Launay. Nos joueurs de football à 11 peuvent ainsi évoluer à un meilleur niveau dans les catégories U15, U17 et U19. La section Sports-Loisirs constituée d'une vingtaine de joueurs continuent à jouer ses matches les vendredis soir dans une ambiance détendue et festive.

La fusion de nos deux clubs a vu la disparition d'un de nos deux tournois de sixte. Celui de Sainte-Anne a donc été remplacé par un tournoi Sports-Loisirs. Ce tournoi qui se déroulera désormais le samedi du week-end de la Pentecôte a un but sportif mais a également pour but de mettre en avant une association caritative de la commune ou d'une commune avoisinante. Pour le premier tournoi, nos Sports-Loisirs ont mis en avant, en association avec la Raffinerie de Donges, l'Association Partage Bretagne Cote d'Ivoire. L'intégralité des engagements des équipes présents a été reversée à l'association. Nous remercions la Raffinerie de Donges mais également les membres de l'association Partage Bretagne Côte d'Ivoire de nous avoir aidé pour le bon déroulement de cette journée.

Notre président et l'ensemble du bureau souhaite remercier toutes les personnes agissant de près ou de loin à la bonne marche de notre club. Que ce soit vous les parents, vous les bénévoles, les joueurs, les sponsors ainsi que la municipalité nous ne pouvons exister sans votre contribution aussi infime soit-elle.

*Equipe loisir de l'AS Brivet ayant participé au 1<sup>er</sup> tournoi de l'Amitié organisé par l'AS Brivet*



**Pour toutes informations relatives à notre club,**

rendez-vous sur [www.brivet.footeo.com](http://www.brivet.footeo.com) ou téléphonez au 06 68 43 66 08.

## VTT Brivetaïn



Une nouvelle année a débuté, prenez une bonne résolution sportive et venez rejoindre le VTT Brivetaïn. Nous accueillons toute l'année sur notre circuit (hors jours de chasse), les personnes souhaitant pratiquer le VTT et partir à la découverte de notre commune et de ses paysages variés. Le calendrier VTT permet de sortir chaque dimanche matin en groupe sur les différentes randonnées parcourant notre région. Si vous souhaitez intégrer ou même simplement vous renseigner sur les activités au sein du club, n'hésitez pas à venir à notre local les dimanches matin ou venir consulter notre site internet.

En Juillet dernier a eu lieu la 12<sup>ème</sup> édition de notre rando VTT/Marche «La Brivetaïne» qui aura rassemblé pas moins de 650 personnes. Des circuits de 20, 35, 45 et 60 km étaient proposés aux vététistes ainsi que deux parcours de marche de 10 et 15 km.

Une nouveauté était au rendez-vous cette année avec un circuit VTC de 18 km qui permettait de pratiquer le vélo dans une version plus roulante.

Le club aura aussi cette année participé aux virades de l'espoir afin de récolter des dons pour la lutte contre la mucoviscidose.

**Pour tous renseignements complémentaires**, n'hésitez pas à venir consulter notre site internet : [www.vtt-brivetaïn.com](http://www.vtt-brivetaïn.com). Vous y trouverez, le calendrier des randos, les photos des diverses sorties du club ou toutes infos sur la pratique du VTT à Ste-Anne-sur-Brivet.

### Contacts Club :

PLISSONNEAU Guillaume

06 42 24 60 65

LENEVE Albin 06 18 24 67 40

GIUSEPIN Thierry 06 83 86 74 10



## L'Étang se marre

L'édition 2011 fut encore une réussite ! si on s'approchait de l'étang de la Couëronnais le 27 août, on pouvait assister à l'ambiance interplanétaire avec la participation de ET et Anaute (notre robot brivetaïn).

**Mais qu'est-ce qui se passait ?**

**Où étions-nous ?**

### A L'ÉTANG SE MARS !

Parmi les shows de l'École Privée, des Perrinautes, du Don du Sang avec Art et Loisirs et de l'Éveil du Brivet nous avons pu assister au vrombissement de la fusée qui n'a malheureusement pas pu décoller à cause d'une panne imprévue. L'intervention du mécanicien de chez Renaultnaute n'a rien changé malgré sa détermination qui a surpris tout le monde...

Un grand merci à toutes les associations et toutes les personnes qui ont participé et qui ont permis le bon déroulement de la fête.

Nous vous donnons à tous rendez vous le 25 août 2012 pour jeter un coup d'œil dans le rétro de Saint-Anne et fêter le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'étang se marre...



**Matériel « Etang se marre »**

Matériel	Qté dispo	Tarif unité Caution
Banc pied pliable lg 2,10 m X 0,25 m	100	0,50 €
Table pied pliable lg 2,10 m X 0,80 m ( 8 pers)	30	1,00 €
Table pied pliable lg 2,10 m X 0,60 m ( 8 pers)	20	1,00 €
Plateau lg 3m X 0,60 m (10 pers)	20	0,50 €
Tréteau bois pliable	65	0,25 €
Stand 3 m X 3 m	1	5,00 €
Stand 3m X 6 m	3	10,00 €
Stand « amicale laïque » 12 m X 6 m	1	20,00 €
Chapiteau 12 m X 6 m avec cotés transparents amovibles et éclairage (sur remorque)*	1	100,00 € <b>1 000 €</b>
Stand parapluie 2,5m X 2,5 m avec 3 cotés	1	10,00 € <b>500 €</b>
Sono sur batterie avec 2 micros HF et 2 enceintes	1	50,00 € <b>500 €</b>
Percolateur 80 tasses	3	10,00 €
Bouilloire 30 Litres	1	10,00 €
Lot de 4 Thermos 1 Litre	2	5,00 €
Friteuse électrique 8 litres	1	10,00 €
Friteuse gaz butane 16 Litres 6300 W**	1	50,00 €
Friteuse gaz butane 2 X 16 Litres 2 X 6300 W**	1	80,00 €
Trépied 3 brûleurs butane	4	5,00 €
Machine à CHICHI 5kg avec support et friteuse 16 Litres gaz	1	50,00 €
Réfrigérateur table top	3	10,00 €
Luminaire fluo étanche 1 x 36w	14	1,00 €

**Nouveauté !!**

Vaisselle en boîte (150 couverts disponibles)

Lot de 25 assiettes, 25 verres, 25 couteaux et fourchettes\*\*\* 6 10,00 €  
**100 €**

Remorque réfrigérée de 4m<sup>3</sup> avec étagères (500 kg)\* 1 80,00 €  
**2 000 €**

\* Prévoir plaque minéralogique et attelage pour transport.

\*\* Prévoir bouteille de gaz (tuyau compris).

\*\*\* La vaisselle doit être rendue propre (3 € le couvert manquant ou cassé)

La caution est un chèque non encaissé.

**Pour toute réservation, merci de contacter :**  
**locmatesm44@hotmail.fr**



## Restos du cœur de Pontchâteau

Cette année encore nous avons ouvert notre centre le 1<sup>er</sup> décembre 2011 pour l'aide alimentaire aux plus démunis.

Le nombre de familles accueillies est en augmentation de 40 % par rapport à l'an passé à cette même période et nous avons plus que jamais besoin de vous.

Nous vous remercions de votre aide lors de nos collectes et pour vos dons.

En plus de l'aide alimentaire, notre centre de 29 bénévoles, propose coiffure gratuite grâce à Elisabeth, aide à la personne (problèmes administratifs, juridiques...), des places de cinéma et des vacances pour quelques familles. Le centre sera ouvert cet été en collaboration avec celui de St-Gildas des Bois.

Merci, on compte sur vous !!

*L'équipe des bénévoles*



## VMEH Visite des malades dans les établissements hospitaliers

Pour participer à nos actions et intégrer une équipe amicale et motivée, prenez contact avec l'ASSOCIATION de votre département.

VMEH - Maison des associations

Hôpital St-Jacques - 85, rue St-Jacques  
44200 Nantes

Tél. : 02 40 05 09 16

vmeh44@wanadoo.fr

www.vmeh-national.com - www.vmehaa.com



## Secours Catholique

« Être près de ceux qui sont loin de tout »



Secours Catholique  
Réseau mondial Caritas

### SECTEUR PONTCHÂTEAU-BRIÈRE TERRITOIRE PRESQU'ÎLE BRIÈRE



*En équipe,  
Accompagner,  
Cheminer,  
s'engager avec les  
personnes.*

#### Territoire Couvert :

Crossac, Ste-Reine-de-Bretagne, La Chapelle-des-Marais, St-Malo-de-Guersac, St-Joachim, Besné, Pontchâteau, Ste-Anne-sur-Brivet, Missillac.

**Tél : 02 40 45 62 62**

**Du lundi au vendredi de 9h à 13h**

## Secours Populaire Français



#### Les magasins de la Solidarité :

- **A Pont-Château** : tous les lundis 9h à 12h et 14h à 17h, le jeudi de 14h à 17h et le samedi 9h à 12h
- **A Saint Joachim** : tous les mercredis de 14h à 16h (rue des Levées Oüies)

#### Manifestations 2012 :

- 10 mars** : Bric à brac et artisanat du Sénégal,
- 14 avril** : Braderie de livres,
- 12 mai** : Bric à brac,
- 16 juin** : Braderie de livres et jouets,
- 25 août** : Vide greniers,
- 22 septembre** : Braderie de la rentrée,
- 13 octobre** : Braderie de livres, disques, CD,
- 17 novembre** : Braderie de jouets et décoration de Noël,
- 7 et 8 décembre** : Collecte alimentaire.

#### Comité de Pont-Château

7 allée du Brivet 44160 PONT-CHATEAU

Tél : 02 40 45 65 10

Fax : 02 40 91 64 86



**ADMR**

L'association locale **ADMR** de Guenrouët dessert les communes de Bouvron, Campbon, Guenrouët, Ste-Anne-sur-Brivet et Quilly. Elle emploie 12 salariées. En 2010, celles-ci ont effectué plus de 10 000 heures d'intervention soit l'équivalent de 7,5 ETP (Equivalent Temps Plein).

### Un service pour tout public

- Personnes âgées plus ou moins dépendantes avec ou sans prises en charge financières par les organismes de protection sociale,
- Personnes en situation de handicap : PCH (Prestation de Compensation du Handicap),
- Familles,
- Personnes isolées.

### Un service adapté aux besoins

- Entretien du logement et du linge,
- Préparation et/ou service des repas,
- Aide aux courses et aux démarches administratives,
- Accompagnement de la vie quotidienne pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie,
- Aide au lever, au coucher, à la toilette. Jusqu'à 3 ou 4 passages quotidiens. En cas de nécessité jusqu'à 7 jours/7,
- Garde d'enfants à domicile.

### Un service de Qualité

- Intervention de professionnelles qualifiées et en formation permanente,
- Règles déontologiques incontournables : **honnêteté, respect et discrétion,**
- Véritable travail d'équipe.

**Informations** auprès des bénévoles disponibles pour étudier votre demande et vous accompagner dans les démarches de prise en charge et d'évaluation de vos besoins : **06 65 90 82 11**

### Composition du bureau :

Mazery Monique, Présidente 02 40 87 62 99  
Boulangier Catherine, Vice- Présidente 02 40 87 73 43  
Thomas Anne-Thérèse, Secrétaire  
Molier Joëlle, Secrétaire-Adjointe  
Druneau Marie-Anne, Trésorière 02 40 87 69 99  
Ménager Chrystelle, Trésorière-Adjointe

Suite à l'Assemblée Générale du 21 mai 2011, 4 bénévoles sont venues étoffer l'équipe. N'hésitez pas à faire de même.

# Alcool-Assistance

## La Croix d'or

### Section La Chapelle-Launay Pont-Château

**«AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ AVEC L'ALCOOL ET LEURS ENTOURAGES»**

### 2 définitions historiques de l'alcoolisme

**JELLINEK** : « Est alcoolique tout individu dont la consommation de boissons alcooliques peut nuire à lui-même ou à la société ou aux deux ».

**FOUQUET** : « Il y a alcoolisme lorsqu'un individu a perdu la liberté de s'abstenir d'alcool ».

### L'alcoolisme féminin

On parle plus souvent de l'alcoolisme chez l'homme, pourtant il faut savoir qu'environ 25 % des malades alcooliques sont des femmes et quand nous voyons les comportements de notre jeunesse vis-à-vis de l'alcool, nous pouvons craindre que ce chiffre s'aggrave.

Les femmes consultent souvent plus tôt que les hommes, en raison d'une mauvaise acceptation sociale et de formes cliniques particulières. Sur le plan physique, le poids moyen plus faible, la part plus importante de lipides dans lesquels l'alcool ne se diffuse pas, les facteurs hormonaux rendent les femmes plus fragiles et les exposent à des complications somatiques plus précoces et plus graves. Il s'agit le plus souvent d'alcoolisations irrégulières s'accompagnant de troubles de la personnalité. L'alcool est volontiers consommé au « goulot » avec le désir de combler un vide, il s'agit souvent d'une attitude d'autodestruction. Ces femmes vivent difficilement leur féminité, les relations conjugales et familiales sont très vite perturbées. Il faut savoir y penser devant les malaises inexplicables, un désintérêt pour la famille, le travail, des problèmes de fécondité, des accouchements prématurés...

Qu'elle soit féminine ou masculine, cette maladie se traite de la même façon bien qu'il existe des centres de soins et des groupes de parole spécifiques.

Hommes ou femmes, si vous ou votre entourage connaissez ces problèmes de consommation abusive d'alcool, sachez qu'il s'agit d'une maladie et non d'un vice ou d'une tare. L'association « Alcool Assistance La Croix d'or » peut vous aider.

### Il faut oser venir en parler

### Il y a une solution pour chacun

### La Maladie de l'Alcool peut se soigner

**Venez nous rencontrer, nous vous informerons, ça n'engage à rien**

Si vous ou votre entourage, vous sentez concernés par cette maladie, vous pouvez nous rencontrer lors de nos réunions-permanences le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois à 20H30 dans la Salle Jaune de La Boule d'Or à PONTCHATEAU .

Pour l'aide et l'information vous pouvez également prendre contact avec :

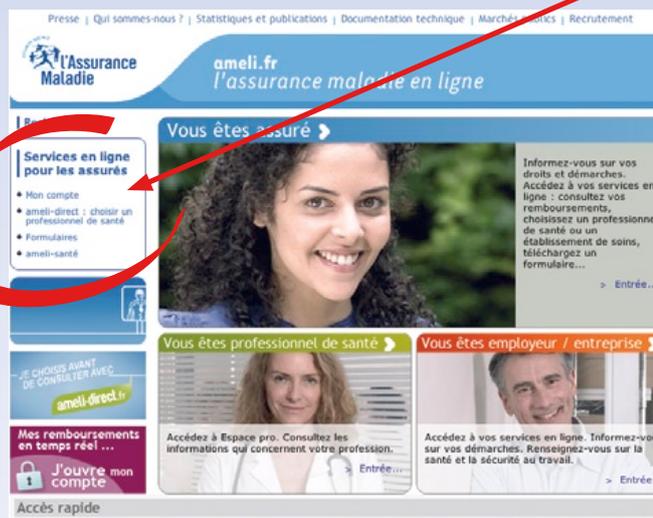
- Marc LE LOHE - 36, La Turcaudais  
STE-ANNE-SUR-BRIVET - Tél. : 02 40 66 94 72
- Daniel GRIVEAU - 26 Rue Jean Gouray  
STE-REINE-DE-BRETAGNE - Tél. : 02 40 01 11 18

## Votre CPAM vous informe

### Je facilite mes démarches avec l'Assurance Maladie en ouvrant mon compte ameli !

Pour gagner du temps, simplifier mes démarches de santé et mieux suivre mes remboursements, je pense à **ameli**, l'Assurance Maladie En Ligne

#### > 3 bonnes raisons d'ouvrir mon compte sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)



#### 1 - Plus besoin de consulter mes relevés papier

Je suis mes remboursements ou le paiement de mes indemnités journalières en temps réel, 24h/24. Je trouve également le montant des franchises et des participations qui m'ont été prélevées.

#### 2 - J'effectue depuis chez moi les démarches les plus courantes auprès de la Cpm

Je peux aussi, en un clic, télécharger mes attestations de droits et d'indemnités journalières.

#### 3 - Je me connecte à tout moment à ma Caisse d'Assurance Maladie

J'échange par mail avec ma Caisse pour obtenir des renseignements et poser mes questions.

### A (re)découvrir !

Je me connecte sur [ameli-sante.fr](http://ameli-sante.fr) et je consulte l'information médicale sur les maladies courantes, validée par les autorités de santé. Je trouve aussi sur ce site des conseils de prévention.

#### > Comment ouvrir mon compte ameli ?

1. Je me munis de mon numéro d'assuré social et de mon code\* que l'Assurance Maladie m'a adressé par courrier.

2. Je me connecte sur [ameli.fr](http://ameli.fr).

3. Je clique sur **Mon compte** (à gauche de l'écran). Mon Compte est un espace personnalisé et entièrement confidentiel.

\* Si je n'ai pas reçu de code ou si je l'ai perdu, j'effectue une demande sur [ameli.fr](http://ameli.fr). Un nouveau code me sera adressé par courrier.

### Les antibiotiques : utilisés à tort, ils deviendront moins forts !

#### Le saviez-vous ?

#### Prendre un antibiotique comporte toujours un risque.

La prise d'un antibiotique favorise le développement de résistances bactériennes et engendre parfois des effets secondaires (nausées, vomissements,...).

- Si elle est médicalement justifiée, cette prise de risque est contrebalancée par le bénéfice d'une guérison. En revanche, **utilisé à tort**, les antibiotiques sont inutiles pour combattre l'infection virale.

#### Les résistances bactériennes réduisent l'efficacité des traitements.

- Les bactéries s'habituent aux antibiotiques, leur résistance augmente, l'efficacité des traitements diminue, pouvant parfois générer de graves complications pour la santé.

#### Comment lutter contre les résistances bactériennes ?

- En diminuant notre consommation d'antibiotiques.
- En respectant la prescription du médecin traitant.

#### Une question sur les antibiotiques ? Sur votre santé ?

Rendez-vous sur le site prévention santé de l'Assurance Maladie : [www.ameli-sante.fr](http://www.ameli-sante.fr)



## Avec M'T dents, prenez les devants !

### M'T dents, c'est quoi ?

Il s'agit d'un **rendez-vous de prévention** chez le chirurgien-dentiste pour vérifier si tout va bien. Il est proposé par l'Assurance Maladie à tous les enfants âgés de **6, 9, 12, 15 et 18 ans**.

Si des **soins** sont nécessaires (radios, traitements de caries, de racines, détartrage), ils seront **remboursés à 100%**. Si votre enfant a besoin d'autres traitements (appareils d'orthodontie, prothèses dentaires), ils seront pris en charge dans les conditions habituelles.

### M'T dents, comment ça marche ?

Un mois avant la date anniversaire de votre enfant, vous recevrez chez vous :

- Un courrier d'invitation pour un rendez-vous de prévention dentaire.
- Un bon de prise en charge pour bénéficier de la gratuité de l'examen bucco-dentaire.

Dès réception de l'invitation, prenez rendez-vous chez le chirurgien-dentiste de votre choix.

- Retrouvez les coordonnées des professionnels de santé proches chez vous sur **www.ameli-direct.fr**

Le jour de votre rendez-vous, n'oubliez pas :

- Votre carte Vitale.
- Le bon de prise en charge de votre enfant.

### Vous n'avez pas reçu ou vous avez perdu le bon de prise en charge ?

Vous pouvez le télécharger depuis votre compte ameli, sur **www.ameli.fr** (rubrique/Mon espace prévention/M'Tdents/Vos rendez-vous M'Tdents/Télécharger le bon de prise en charge).

## L'Assurance Maladie, votre assureur solidaire en santé

## Les aides pour bénéficier d'une complémentaire santé

### La CMU Complémentaire

Si vos ressources sont inférieures ou égales au montant forfaitaire du RSA (revenu de solidarité active), vous avez droit à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC). Sinon, pour en bénéficier, vos revenus doivent être inférieurs aux plafonds ci-dessous (mis à jour au 1<sup>er</sup> juillet 2011) :

Plafonds de ressources		
Nbre de personnes	Plafonds annuels CMUC	Soit par mois
1	7 771 €	647,58 €
2	11 657 €	971,42 €
3	13 988 €	1 165,67 €
4	16 320 €	1 360,00 €
Par personne suppl.	+ 3 108,48 €	+ 259,04 €

\* Les ressources correspondent à l'ensemble des revenus imposables et non imposables perçus par toutes les personnes de votre foyer, c'est-à-dire les salaires nets, les indemnités de chômage, les prestations sociales (allocations familiales, allocations logements...).

### L'Aide pour une Complémentaire Santé

L'Aide pour une Complémentaire Santé (ACS) est une aide financière qui vous permet de bénéficier d'une couverture maladie complémentaire (mutuelle), sous la forme d'un chèque. Il s'agit du chèque ACS. Les ressources du foyer doivent être comprises entre le plafond de la CMUC et ce même plafond, majoré de 26 %, soit au 1<sup>er</sup> juillet 2011 :

Plafonds de ressources		
Nbre de personnes	Plafonds annuels ACS	Soit par mois
1	9 792 €	816,00 €
2	14 688 €	1 224,00 €
3	17 625 €	1 468,75 €
4	20 563 €	1 713,58 €
Par personne suppl.	+ 3 916,68 €	+ 326,39 €

Sous certaines conditions, la CPAM peut vous accorder une aide supplémentaire, pour vous aider à financer votre complémentaire santé. Reportez-vous à la notification jointe à votre chèque ACS.

### Pour compléter les formulaires de demande de CMUC et d'ACS :

- Connectez-vous sur notre site internet **www.ameli.fr**
- Prenez contact avec nos conseillers au **3646** de 8h00 à 17h00
- Rendez-vous dans nos **points d'accueil** (liste des accueils, des agences et des permanences sur **www.ameli.fr**)

## Calendrier des manifestations 2012...

JANVIER		
<b>Lundi 9</b>	<b>Vœux du Maire</b>	Municipalité
<b>Samedi 14</b>	<b>Repas</b>	Amicale Laïque
<b>Samedi 21</b>	<b>Galette des rois</b>	Foot ASB
FEVRIER		
<b>Mercredi 1</b>	<b>Collecte</b>	Don du sang
<b>Dimanche 5</b>	<b>Loto enfant</b>	Amicale Laïque
<b>Dimanche 19</b>	<b>Loto</b>	Don du sang
MARS		
<b>Samedi 3</b>	<b>Repas</b>	OGEC
<b>Dimanche 4</b>	<b>Chants de Marin</b>	Partage Bretagne Côte d'Ivoire
<b>Samedi 10</b>	<b>Carnaval</b>	Ecole Jean de la Fontaine
<b>Dimanche 11</b>	<b>Repas</b>	Société de chasse
<b>Samedi 17</b>	<b>Loto</b>	Foot ASB
<b>Dimanche 18</b>	<b>Vide armoire</b>	Arts et Loisirs
<b>Samedi 24</b>	<b>Loto</b>	Ecole Saint-Michel
AVRIL		
<b>Mardi 3</b>	<b>Soirée Débat</b>	FCPE
<b>Samedi 7</b>	<b>Chasse aux oeufs</b>	Amicale Laïque
<b>Dimanche 15</b>	<b>Randonnée</b>	Don du sang
MAI		
<b>Mardi 8</b>	<b>Repas</b>	Partage Bretagne Côte d'Ivoire
<b>Dimanche 13</b>	<b>Rallye Vélo</b>	Amicale Laïque
<b>Mercredi 16</b>	<b>Rando crêpes</b>	Arts et Loisirs
<b>Dimanche 20</b>	<b>Assemblée générale</b>	Société de chasse
<b>Samedi 26</b>	<b>Tournoi loisirs</b>	Foot ASB
<b>Mardi 29</b>	<b>Collecte</b>	Don du sang
JUIN		
<b>Vendredi 1</b>	<b>Jeu de Boules</b>	UNC
<b>Vendredi 1</b>	<b>Assemblée Générale</b>	Foot ASB
<b>Samedi 16</b>	<b>Journée du Patrimoine</b>	Asso Historique Brivetaine
<b>Dimanche 24</b>	<b>Kermesse</b>	Ecole Saint-Michel
<b>Samedi 30</b>	<b>Fête de l'école</b>	Ecole Jean de la Fontaine
JUILLET		
<b>Dimanche 1</b>	<b>Rando VTT et pédestre</b>	VTT Brivetaïn
<b>Mardi 31</b>	<b>Collecte</b>	Don du Sang

...et rétrospective 2011



Franquette à piston



Balade nautique



Feux d'artifice

AOUT		
<b>Mercredi 17</b>	<b>Collecte</b>	Don du sang
<b>Samedi 27</b>	<b>L'Etang se marre</b>	Etang se marre
SEPTEMBRE		
<b>Dimanche 2</b>	<b>Vide Grenier</b>	Amicale Laïque et Tennis
<b>Dimanche 9</b>	<b>Concours de Pêche</b>	Société de chasse
<b>Dimanche 9</b>	<b>Assemblée Départementale Du Cor de chasse</b>	Eveil du Brivet
<b>Vendredi 28</b>	<b>Collecte</b>	Don du sang
<b>Samedi 29</b>	<b>Repas des aînés</b>	Municipalité
OCTOBRE		
<b>Dimanche 7</b>	<b>Bourse aux vêtements</b>	Amicale Laïque
<b>Samedi 27</b>	<b>Loto</b>	Foot ASB
<b>Dimanche 28</b>	<b>Marché d'Automne</b>	Ecole Saint-Michel
NOVEMBRE		
<b>Samedi 3</b>	<b>Loto</b>	Partage Bretagne Côte d'Ivoire
<b>Dimanche 25</b>	<b>Bourse aux jouets</b>	Amicale Laïque
<b>Jedi 29</b>	<b>Collecte</b>	Don du sang
DECEMBRE		
<b>Vendredi 14</b>	<b>Marché de Noël</b>	Ecole Jean de la Fontaine
<b>Vendredi 21</b>	<b>Assemblée générale</b>	VTT Brivetaïn
<b>Samedi 22</b>	<b>Noël'Land</b>	Ecole Saint-Michel
<b>Dimanche 23</b>	<b>Noël'Land+Marché de Noël</b>	Ecole Saint-Michel



Etang se marre



Bretagne Navy



Commémoration du 11 novembre



Vide grenier



Marché de Noël



Noël'Land

# *Bonne Année* 2012

